



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 18 MARS 1998

www.lesoleil.com

RAFALES

Vente de feu

Larouche et Rodgers partent pour Chicago

YVES POULIN
Le Soleil

■ La vente de feu bat son plein chez les Rafales qui deviendront, à ne pas en douter, les Expos du hockey. On peut même parler d'une liquidation pure et simple.

La direction a échangé une partie de l'âme du club en se départissant du capitaine Marc Rodgers et du meilleur pointeur de la formation, Steve Larouche. Les deux athlètes prennent la route de Chicago en retour de Dave Paradise et de considérations futures, une expression si chère au hockey. Paradise, qui n'a de réjouissant que son nom de famille, évoluait à Peoria dans la East Coast League, circuit professionnel mineur.

En Larouche, Québec se débarrasse d'un salaire de 135 000\$. Son contrat était encore valide pour les deux prochaines campagnes. Quant à Rod-

gers, il était mécontent à 70 000\$ et il aurait vendu ses services à un autre club la saison prochaine.

Cette liquidation en règle n'a pas pris fin pour autant hier matin. Le pire reste donc à venir. Le directeur-gérant des Rafales, Joe Bucchino, a confirmé qu'il transigera encore au cours des prochains jours. Ce constat devrait inquiéter l'ex-ministre li-

Voir FEU en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Réaction de Larouche Page D 1
- Pagé pas dans le coup Page D 3
- Bucchino hors contrôle Page D 3

CODE DE DÉONTOLOGIE

Policier coupable

Il ne pouvait interroger un enfant sans la présence d'un adulte

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un agent de la Sûreté du Québec comptant plus de 20 ans d'expérience vient d'être reconnu coupable d'avoir dérogé au Code de déontologie des policiers du Québec en interrogeant un enfant de cinq ans hors de la présence d'un adulte.

Les faits reprochés à l'agent Marc Dionne, du district de Québec, se sont produits le 25 septembre 1995, lors d'une perquisition effectuée dans un appartement de Beauport. La perquisition s'est déroulée en l'absence de la mère, alors que l'enfant était seul avec une gardienne de 14 ans. Le policier a posé des questions au petit, dont le comporte-

ment a par la suite été affecté.

Selon le Comité de déontologie policière, le fait d'avoir posé ces questions « constitue dans les circonstances du présent dossier un comportement inacceptable. L'agent Dionne (...) ne s'est pas soucié un seul instant des

Voir POLICIER en A 2 >

Ross Rebagliati à Québec



La controverse de Nagano ne semble pas nuire à la popularité de Ross Rebagliati. Plus de 300 jeunes l'ont accueilli, hier, à Québec. Détails en page D 8.

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Une guerre de l'essence qui fait mal



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

Une manifestation de détaillants d'essence de l'Est du Québec, hier, à Bonaventure, qui pourrait bien être la dernière à se faire de façon pacifique.

60 stations-service pourraient disparaître de l'Est du Québec

Hier, le précieux liquide se vendait 43,4¢ à Mont-Joli

GILLES GAGNÉ ET ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

■ BONAVENTURE — Gilles Dupont, de l'Association des détaillants indépendants d'essence, estime que de 50 à 60 stations-service fermeront d'ici l'été dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie si la Régie de l'énergie n'impose pas un prix-plancher qui empêche les grandes entreprises comme Irving de vendre en bas du prix coûtant.



COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SÉNÉCHAL

Le pompiste Daniel Dubé, fait le plein d'essence du véhicule de Stéphane Banville, de Mont-Joli, au prix de 43,4¢ le litre incluant le service.

Rappelant que 115 stations employant 413 personnes ont déjà fermé depuis le déclenchement de la guerre de prix il y a deux ans, M. Dupont précise que la manifestation de son groupe tenue hier à Bonaventure pourrait bien être le dernier rassemblement pacifique.

« Il faut retenir les membres à l'Association; ça marchera pendant un certain temps, mais après ça, on ne pourra pas empêcher des actes plus énergiques », amorce-t-il. « C'est de plus en plus difficile d'être pacifique. Il y a des faillites, des divorces, des problèmes sociaux à cause des fermetures de stations », enchaîne Josée Dubé, de Matane.

Le père de Gilles Dupont, Elphège, 70 ans et habitant Les Hauteurs, affirme que le ministre responsable de l'Énergie, Guy Chevrette, ne bougera pas tant qu'il n'y aura pas de casse. Le septuagénaire s'est d'ailleurs

115 stations
ont fermé
depuis le
début de la
guerre

Voir ESSENCE en A 2 >

UNIFOLIÉ À L'HÔTEL DE VILLE Côté façade ou côté jardin?

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — Faire flotter le drapeau du Canada dans le jardin de l'hôtel de ville de Québec est une façon de respecter les juridictions. Si le Progrès civique (PC) est d'accord, le Parti des citoyens de Québec (PCQ) veut qu'il flotte en face de l'hôtel de ville et le conseiller indépendant Jacques Jobin penche aussi pour cette dernière façon de faire.

Voir DRAPEAU en A 2 >



LA MÉTÉO



Maximum 1,
Minimum -9
Passages nuageux. Demain: neige. Détails page C 2.

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 79
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
T.P.S. T.V.Q.

60¢ PLUS T.P.S.
T.V.Q.



MONTRÉAL TRUST CO

4,60% * CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI
Échéance: 1 an

* Taux sujet à changement sans préavis
ScotiaMcLeod PIERRE P. BLAIS
Partenaires à vie 886-1434
1-800-463-5000

AU PUPITRE CE SOIR À 20 H
À LA SALLE ALBERT-ROUSSEAU,
ET LES 24 ET 25 MARS AU
GRAND THÉÂTRE,
Lawrence-Leighton Smith.
SERA-T-IL LE NOUVEAU
CHEF DE L'OSQ ?

Réservation : 643-8486 ou 643-8131.



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

1 000 milles Aéroport
GOVERNEUR
HOTEL
PLACE DUPUIS MONTRÉAL
« Mon hôtel à Montréal »
À chaque séjour, doublez vos milles Aéroport
durant les mois de janvier, février et mars 1998.
1 888 910-1111



Quelque 300 kilos d'explosifs ont été dérobés, dans la nuit de dimanche à lundi, dans cette poudrière située à 2,6 km de la route 132, à Les Méchins. Les explosifs sont qualifiés de très puissants par les policiers.

VOL DE DYNAMITE

Très peu d'indices

Relance de la guerre des gangs en vue

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ LES MÉCHINS — Ce ne sont plus 150, mais bien 300 kilos d'explosifs qui ont été dérobés dans une poudrière de Les Méchins, dans la nuit de dimanche à lundi. Toutefois, la SQ ne possède que peu d'indices sur le crime et ses auteurs.

« L'inventaire réalisé en collaboration avec le boutefeu de Construction Hamel confirme que ce ne sont pas six, mais bien 12 caisses de 25 kg qui ont été dérobées, confirme l'agent Claude Bisson de la SQ. Toutefois, dans leur fuite, les auteurs se sont débarrassés de 18 caisses à deux endroits, le long de la route de Saint-Paulin. »

Pour le moment, les agents retiennent trois hypothèses pour expliquer le geste des voleurs. « Leur camionnette était peut-être surchargée, ils ont pu être victimes d'un bris mécanique ou encore surpris dans leur travail. »

Une trace de motoneige a été observée à quelques mètres seulement des sites où les caisses d'explosifs furent retrouvées par des passants. Toutefois, il est difficile d'établir un lien direct entre les deux détails, du moins pour le moment.

Les explosifs volés, de type émulsif, sont fabriqués par la firme ETL. La poudrière contenait plusieurs caisses et un nombre indéterminé de sacs de poudre. « Au moins cinq ou six types de produits différents étaient entreposés, précise le caporal Richard Landry. Il s'agit d'explosifs puissants qui peuvent faire de lourds dégâts lorsqu'ils sont utilisés adéquatement. »

Selon nos sources, il s'agit vraisem-

blement de Tovex et de Tovite, soit le même type d'explosif utilisé lors de l'attentat commis à Oklahoma City. L'explosion avait fait 168 morts.

LES VOLEURS
SAVAIENT...

Le crime, prémédité, a été commis dans la nuit de dimanche à lundi. « Je suis passé dimanche soir et tout était normal, raconte l'inspecteur municipal Jean-Eudes Boucharde. Lorsque je suis revenu le lendemain matin (lundi), le cadenas était coupé. »

Les auteurs ont utilisé un chalumeau pour pénétrer dans la poudrière. « Les outils utilisés étaient perfectionnés, soutient l'agent Bisson. Toutefois, la méthode était fort dangereuse. Ils auraient pu facilement provoquer une explosion. »

À une trentaine de mètres de là, un autre site, contenant des détonateurs, a été ignoré par les criminels.

Il semble qu'aucun Méchinais n'a remarqué d'allées et venues suspectes au

cours des derniers jours ou des dernières semaines. D'ailleurs, de nombreux résidents, et même le maire, ignoraient que des explosifs étaient entreposés, depuis environ trois semaines, à 2,6 kilomètres du village. Les criminels étaient donc bien informés.

Les explosifs devaient servir aux travaux d'agrandissement de la cale sèche de Verreault Navigation.

L'enquête pourrait connaître des rebondissements. D'après les policiers rencontrés sur place, quelques caisses entreposées dans la poudrière étaient périmées. La SQ évalue présentement les impacts de cette découverte et des poursuites pourraient être intentées contre la firme de Québec.

Les policiers refusent, pour le moment, de relier ce vol à la guerre que se livrent les Hell's Angels et les Rock Machine (Bandidos). Toutefois, « ils n'écartent pas une relation possible avec des bandes criminalisées », les escouades Gréco et Carcajou ont d'ailleurs été informées.

Il s'agit du troisième important vol d'explosifs à survenir dans l'Est du Québec, en moins de deux ans. Les autres ont été commis à Sept-Îles, en septembre 1997 et à Rimouski, en novembre 1996. Dans ce cas, toute la dynamite dérobée a été retrouvée par l'escouade Carcajou. Plusieurs kilos ont été utilisés lors d'attentats contre les Hell's Angels.



En effectuant l'inventaire de la poudrière, les policiers ont découvert des caisses de produits périmés. La compagnie de construction pourrait même être poursuivie.

FEMME VIOLÉE ET BATTUE SAUVAGEMENT

6 ans de pen au 2^e agresseur

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le second individu qui avait participé à l'agression sauvage d'une prostituée, en juin dernier, sur les berges de la rivière Saint-Charles, à Québec, a écopé hier d'une peine légèrement supérieure à celle du premier. Le juge Jean Dutil a en effet condamné Bernard Lefebvre à six ans et demi de pénitencier.

Le mois dernier, Steve Côté, un individu de 29 ans de Lac-Saint-Charles, a été condamné à cinq ans et huit mois de pénitencier. Ces peines, évidemment, tiennent compte du fait que les deux agresseurs étaient déjà emprisonnés depuis juin.

L'agression en question, a noté le juge Dutil, « en est une des plus viles, vicieuses, lâches et sauvages que l'on puisse imaginer ». Après que les trois personnes furent arrivées près de la rivière, cette nuit-là, les choses ont commencé à mal tourner lorsque Côté n'a pas réussi à atteindre le coit et que la victime lui

a signifié que la relation était terminée en lui remettant son argent.

L'individu l'a alors plaquée sur le dos, lui disant que lui et Lefebvre voulaient d'autres relations sexuelles. La victime a pris panique et a aspergé le visage de Côté de poivre de Cayenne.

Les deux hommes se sont alors mis à rouler la femme de coups de pieds et de poings. C'est à ce moment que Lefebvre, un Québécois de 38 ans, a tenté de la jeter à la rivière après lui avoir frappé la tête à plusieurs reprises sur le parapet. On la ramène ensuite près des buissons, où Lefebvre lui urine sur le corps en riant.

Les accusés l'agressent sexuellement par la suite, Côté lui éjaculant sur la figure après s'être masturbé. La victime a souffert d'une laceration à une lèvre, d'hématomes aux deux yeux, de tuméfactions à un avant-bras, d'ecchymoses et d'abrasions à une joue, au nez, au menton, à la gorge, au front, à une épaule à une tempe, aux genoux et aux oreilles.

Dans la détermination de sa sentence, le juge Dutil ne considère aucunement comme facteur atténuant le fait que la victime se soit adonnée à la pro-

stitution. D'ailleurs, le magistrat n'a discerné aucun facteur atténuant.

Pas plus que Côté, Lefebvre n'a exprimé aucun remords et il n'a même pas daigné épargner à la victime le traumatisme supplémentaire de témoigner lors du procès. Aussi le tribunal ne voyait-il pas la nécessité de faire preuve de clémence spéciale.

Le juge a retenu que l'agression a été motivée en partie par la haine et le mépris du sexe féminin, seule explication plausible à l'humiliation infligée et à la violence inouïe déployée. Le fait que les agresseurs se soient mis à deux est aussi considéré comme un facteur aggravant. Leur violence gratuite, souligne le juge, n'était pas nécessaire pour le succès de leur dessein criminel, vu leur gabarit et leur nombre.

Enfin, le fait d'avoir laissé la victime derrière eux en partie nue et demi-consciente militait également en faveur d'une sentence sévère. « L'un des objectifs majeurs de cette sentence est la dénonciation de ce genre de crime qui, malheureusement, est de plus en plus fréquent dans notre société », a dit le juge Dutil.

Ils la frappent et tentent de la jeter dans la rivière

Volte-face peu classique, rue St-Jean

Voilà que les résidents s'ennuient de l'hôtel qu'ils détestaient

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir obtenu la peau de l'hôtel Classique, les citoyens et les gens d'affaires du quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec changent leur fusil d'épaule et réclament maintenant sa réouverture à grand coup de pétition.

Secoués par le vide qu'a laissé la fermeture de l'établissement, en novembre, les gens d'affaires du quartier se sont unis pour appuyer la direction de l'hôtel dans ses démarches de réouverture en soumettant à la Ville une pétition de 1300 noms.

L'établissement avait dû fermer ses portes à l'issue d'une bataille juridique l'opposant à la Ville de Québec, bataille qui a duré une dizaine d'années et qui avait été commandée par les résidents.

La Ville reprochait à la direction de l'hôtel de gérer son commerce illégalement en vertu du règlement de zonage puisqu'elle n'était autorisée qu'à exploiter des logements. La cour d'appel a donné raison à la Ville et la Cour suprême a refusé d'entendre la cause, ce qui a mis fin au débat et signé l'arrêt de mort de l'hôtel.

Depuis ce temps, l'établissement vitote... et les commerçants du coin aussi. « On le sent que le Classique est fermé. Les restaurants et les bars ont diminué leur personnel car il n'y a plus de touristes dans le quartier. Pendant le Carnaval, il n'y avait pas grand-monde qui se promenait dans la rue », explique au SOLEIL le vice-président de la toute nouvelle Association des gens d'affaires du Faubourg, Robert Turcotte.

Ce propriétaire du commerce Le copiste du Faubourg s'était pourtant battu pour que l'hôtel Classique ferme ses portes il y a une dizaine d'années. Mais les temps ont changé, soutient-il. Le tourisme est maintenant beaucoup plus nécessaire au développement de la capitale qu'il ne l'était à l'époque. « Et quand j'ai vu la pétition, quand j'ai vu que 1300 personnes l'avaient signée et que plusieurs d'entre elles étaient des résidents du quartier, j'ai changé mon capot de bord », affirme-t-il.

La propriétaire de l'hôtel, Danielle Beaulieu, ne cache pas son enthousiasme face à ce revirement subi de la situation. « Je crois que les gens ont réalisé que le Classique était le moteur économique du quartier. Pendant le Carnaval, l'hôtel était toujours complet et il y avait beaucoup de touristes dans le coin. Les commerçants ont eu une idée de l'impact qu'aurait eu la fermeture de l'hôtel à l'été. C'est souvent quand on perd quelque chose qu'on se rend compte de son importance », avance-t-elle.

Mais M^{me} Beaulieu sait bien qu'elle n'est pas au bout de ses peines. Elle doit d'abord déposer à la Ville une demande d'amendement de zonage pour avoir le droit d'exploiter un hôtel dans le coin, ce qui devrait se faire aujourd'hui. Suivront les consultations publiques et tout le processus juridique. L'établissement pourrait donc ne pas pouvoir rouvrir ses portes pour la saison estivale.

La conseillère du quartier, Lynda Cloutier, confirme qu'il serait fort étonnant que l'hôtel Classique puisse accueillir de nouveau des clients cet été. Mais selon elle, cette démarche doit s'inscrire dans une vision à long terme. « Ça vaut la peine de prendre le temps de bien faire la demande d'amendement. Il ne faut pas se précipiter. Il faut examiner tous les impacts, comme le fait qu'on ne pourra pas permettre la construction d'un seul hôtel si on amen-

de le règlement de zonage », explique la conseillère.

À son avis, il ne serait pas inconscient que la Ville donne suite à cette demande si c'est ce que la population désire. « À l'époque, on a agi à la demande des citoyens qui voulaient qu'on fasse respecter le zonage. Et on respectera encore la volonté des citoyens cette fois-ci. Il faut le faire ce débat, d'autant plus qu'il survient au moment où on adopte le plan directeur du quartier pour les cinq prochaines années », avance-t-elle.

Cette histoire aura en outre permis aux gens d'affaires du quartier de rétablir le dialogue et de former une nouvelle association. Depuis cinq ans, chacun travaillait dans son coin. « Il était temps qu'on fasse quelque chose. En deux mois, on a vu 16 commerces ouvrir et fermer. On a commencé à se parler et en trois semaines, on a recruté 59 membres », relate Robert Turcotte.



Il serait fort étonnant que l'hôtel Classique puisse accueillir des clients cet été.

QUÉBEC 2010

L'Office du tourisme fera sa part

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

QUÉBEC — L'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec investira 250 000 \$ sur cinq ans dans l'appui de la candidature de Québec aux Jeux olympiques de 2010 si la capitale remporte le titre canadien.

Le conseil d'administration de l'Office votera une résolution à cet effet, aujourd'hui, a assuré le directeur général Pierre Labrie. « Cet argent représente 20 % des cotisations que recueille l'Office auprès de ses membres. Le signal que l'on veut donner, c'est que le combat ne sera pas terminé lorsqu'on aura obtenu le titre canadien. Il s'agit en quelque sorte d'un appui moral. Ça fera partie des 11 millions \$ dont on aura besoin », a-t-il soutenu.

Cet argent, qui représente 50 000 \$ par année, entrera dans les coffres du comité de candidature internationale à partir du mois d'octobre 1999. Mais en attendant, l'Office a aussi résolu de donner 15 000 \$ au comité de financement présidé par le docteur Fernand Labrie.

OBJECTIF PRESQUE ATTEINT

Les dons d'entreprises ont d'ailleurs afflué au cours des derniers jours pour encourager la première étape de la candidature de Québec. Bell Canada a offert 25 000 \$ au comité de financement, qui disait hier avoir accumulé 215 000 \$ jusqu'à maintenant. Selon le docteur Fernand Labrie, l'objectif de 300 000 \$ devrait être dépassé d'ici une semaine.

Le chercheur devrait présenter les membres de son comité exécutif d'ici la fin de la semaine.

THETFORD MINES

Funérailles de Landry samedi

Les funérailles du président de Chrysler Canada, Yves Landry, décédé d'une crise cardiaque dimanche soir dans un hôtel de Floride, auront lieu samedi à l'église Saint-Alphonse, de Thetford Mines. Un office religieux aura lieu également demain à Windsor, en Ontario. La dépouille de M. Landry sera ensuite transportée dans sa ville natale, Thetford Mines. La dépouille mortelle sera exposée à la maison funéraire Gamache et Nadeau à Thetford Mines vendredi et samedi matin, avant les funérailles. (PC)

QUÉBEC

Bien pris qui croyait prendre

Un homme qui tentait de voler un chauffeur de taxi a plutôt reçu un bon coup de poing au visage en lieu et place du magot. L'incident s'est produit près des rues de la Couronne et Sainte-Hélène, dans la basse-ville de Québec, vers 4h30 hier. En payant sa course qui avait débuté au cabaret Lady Mary-

Ann, le client a demandé au chauffeur de lui remettre sa recette. Celui-ci, qui s'apprêtait à lui remettre sa monnaie, l'a plutôt gratifié d'un bon coup de poing au visage. L'homme d'environ 20 ans a alors opté pour la fuite. Mesurant environ cinq pieds, six pouces, pesant environ 140 livres, cheveux mi-longs brun foncé, arborant une barbe de quelques jours, il portait une veste rouge et un pantalon de jogging noir. Toute information à son sujet peut être transmise à la centrale de police. C.S.

Pitonneux du 9-1-1

Un homme de 39 ans de Charlesbourg a été arrêté hier pour la seconde fois en un an pour avoir composé le numéro d'urgence 9-1-1 inutilement et à répétition. Alors qu'il avait purgé une peine de sept jours de prison l'an dernier, l'homme a cette fois été réprimandé à l'organisme Pech, qui vient en aide à des personnes ayant des problèmes d'ordre psychiatrique aux prises avec la justice. Il semble que l'individu, qui travaille dans le secteur de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, ait pris pour habitude de composer le 9-1-1 à partir d'une cabine téléphonique, entre le moment où il descend de l'autobus le matin et l'entrée à son travail. Il est passé aux actes au moins huit fois depuis le 2

mars. La police mise cette fois sur la voie de l'aide communautaire plutôt que sur les procédures judiciaires pour aider cet homme. C.S.

STONEHAM

Dépassement imprudent

Le coroner Pierre-C. Samson conclut à une manœuvre imprudente pour expliquer la mort de Martin Huot, le 11 octobre 1997, à Stoneham. La présence dans le sang du jeune homme de 26 ans de 113 mg/dl d'alcool, combinée à la présence d'une substance hypnotique à un niveau thérapeutique, sur un fond de Phencyclidine, peut avoir affecté «l'état d'éveil et la qualité de jugement de Mario Huot», écrit le coroner. Ce dernier a effectué un dépassement sur une ligne double et a été impliqué dans une collision frontale. Trois autres personnes ont été blessées. C.S.

Le Vérificateur s'expliquera

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec, M. Martin Forgues, a amené l'administra-

tion municipale à retirer le rapport annuel du Vérificateur général de la Ville, M. Lambert Légaré, afin que ce dernier vienne rendre compte de son travail, au cours de 1997, lors d'une réunion du comité plénier. M. Forgues s'est offusqué du rapport de cinq pages seulement soumis par M. Légaré, alors qu'il possède depuis plus d'un an les outils et le budget nécessaires à une vérification intégrée. «M. Légaré a un budget de 760 000\$ et il produit un mince rapport de cinq pages qui ne dit rien.» On veut savoir si le Vérificateur ira voir, cette année, ce qui se passe par exemple au Service de police et à la SOMHADEC. B.R.

EST DU QUÉBEC

Motoneigiste tué

Un motoneigiste de 69 ans, d'Esprit-Saint, a perdu la vie hier à la suite d'une collision avec une surface affectée à l'entretien des sentiers. L'accident s'est produit en début de journée dans le sentier du ruisseau Brûlé, dans la localité de Lac-des-Aigles, à l'ouest du village de Trinité-des-Monts. La victime a été identifiée comme étant Lambert Plourde, âgé de 69 ans, d'Esprit-Saint. La victime voulait éviter une surface au moment de la collision. E.W.

VAL-BÉLAIR

Sur la piste des malfrats



La police de la ville de Val-Bélair a réussi à tracer un portrait-robot (ci-dessus) de l'un des malfrats qui ont séquestré M. Maurice Mainguy, âgé de 82 ans, dans sa résidence du boulevard Pie-XI sud le mardi 10 mars en soirée. Les deux hommes se sont introduits dans la résidence de l'octogénaire et se sont emparés d'une somme d'environ 1000\$ après l'avoir menotté et menacé. Une heure après leur méfait, ils prévenaient la police de leur crime en téléphonant d'une cabine publique de Charlesbourg. C.V.

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

La coalition réclame pas moins de 53 lits au foyer

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

SAINT-MICHEL — «Nous livrerons la guerre pour que nos principes de justice, d'équité et d'accessibilité jusqu'ici défendus soient reconnus à tout jamais.»

C'est ce qu'a déclaré la présidente du comité des résidents du CHSLD de Saint-Michel, Claire Marcoux, à l'occasion d'une réunion de la Coalition pour l'équité regroupant quelque 500 personnes du littoral de Bellechasse, hier soir.

L'assemblée, qui réunissait entre autres des élus des cinq municipalités de la Côte-de-Bellechasse et des porte-parole d'une kyrielle d'organismes, venait d'apprendre que ce ne sont pas 40 lits que la Régie régionale de la santé entend couper au CHSLD de Saint-Michel, mais bien 44.

Cette coupure ferait passer le nombre de lits disponibles sur le littoral à 36. «Notre demande à la Régie, c'est l'équité. L'équité, c'est 53 lits», a rappelé le maire de Saint-Michel, Denis Breton, en faisant référence aux normes de la Régie.

La coupure réduira le nombre des lits à 36

Un patron aux mains longues accusé d'agressions

Pas de viol mais des touchers insistants

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

LÉVIS — Un individu de 33 ans, originaire de Charlesbourg, a été arrêté, hier après-midi, sous trois accusations d'agressions sexuelles à l'égard de femmes dont il était en situation d'autorité dans une entreprise commerciale de Lévis.

L'homme à qui l'on ajoute aussi une accusation de voies de fait sur une de ses victimes doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Québec.

«Il n'était pas connu de nos services et ne possède aucune condamnation antérieure», a souligné l'inspecteur Yves Després qui préfère taire son identité jusqu'à sa comparution devant un juge de la cour du Québec.

Tout au plus, le policier du service de la sécurité publique de la ville de Lévis a-t-il mentionné

que l'enquête s'était avérée longue et minutieuse. Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, l'homme n'a violé aucune des femmes qui sont âgées d'une vingtaine d'années. «Il a procédé à des touchers insistants», s'est contenté de dire l'inspecteur Després tout en racontant que ce dernier «était en situation d'autorité».

«Le procureur pourra en dire davantage une fois la comparution effectuée», a-t-il annoncé.

L'enquête a débuté à la suite d'une plainte formulée en décembre par l'une des trois femmes. De fil en aiguille, l'enquête a permis d'identifier deux autres jeunes employées qui auraient subi les avances insistantes de leur supérieur.

Celui-ci a été arrêté dans son entreprise hier après-midi et n'a opposé aucune résistance.

Il a passé la nuit dans les cellules du poste de police de Lévis pour être conduit devant le tribunal aujourd'hui.

SUPER CENTRE DE LIQUIDATION A.B.C.
TOUT EST NEUF • TOUT EST RÉDUIT
TOUT EST GARANTI
Quantités limitées • Jusqu'à épuisement des stocks
Les illustrations sont à titre indicatif seulement. Accessoires en sus.

GRANDE VENTE DE 4 JOURS
OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT LE JEUDI SOIR,
VENDREDI SOIR ET DIMANCHE
Jeudi le 19 mars : 8 h 30 à 21 h
Vendredi le 20 mars : 8 h 30 à 21 h
Samedi le 21 mars : 10 h 00 à 16 h
Dimanche le 22 mars : 10 h 00 à 16 h

L'OCCASION DE L'ANNÉE

ARTOPEX et SARO 75 classeurs verticaux et latéraux Rabais de 65% sur le prix de détail suggéré	Fauteuil pneumatique # 2312 Prix liquidation \$89	Fauteuil pneumatique # 2314 Prix liquidation \$119	Fauteuil multi-ajustable # 2315 Prix liquidation \$109
Fauteuil multi-ajustable # 2992 Prix liquidation \$199	Fauteuil basculant manuel # 5220 Prix liquidation \$109	Fauteuil visiteur # 5225 Prix liquidation \$69	Fauteuil basculant manuel # 4730 Prix liquidation \$139
Fauteuil basculant pneumatique # 4267N7 Prix liquidation \$219	Chaises empilables # 901/902 Prix liquidation \$21	Classeurs latéraux # 9336 Prix liquidation \$219	Classeurs verticaux # 2600 Prix liquidation \$189
Armoire à papeterie # 9336S72L Prix liquidation \$189	Vestiaires # 131218723 Prix liquidation \$267	Bibliothèques 1 po. épais # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5700 Prix liquidation \$269
Poste informatique # 5902 Prix liquidation \$279	Poste informatique # 3001 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5600 Prix liquidation \$559	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399
Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399
Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399	Poste informatique # 5610 Prix liquidation \$399

GLOBAL
Rabais de 50 à 75%
sur le prix de détail suggéré
Valeur totale de \$250 000
(inventaire composé de : bureaux, huchas, fauteuils, caissons, etc.)

527-2593 / 1-800-463-1829

AMEUBLEMENT DE BUREAU
LA CAPITALE

1100, Vincent-Massey, Qc
Parc industriel St-Malo

« Bon » père meurtrier?

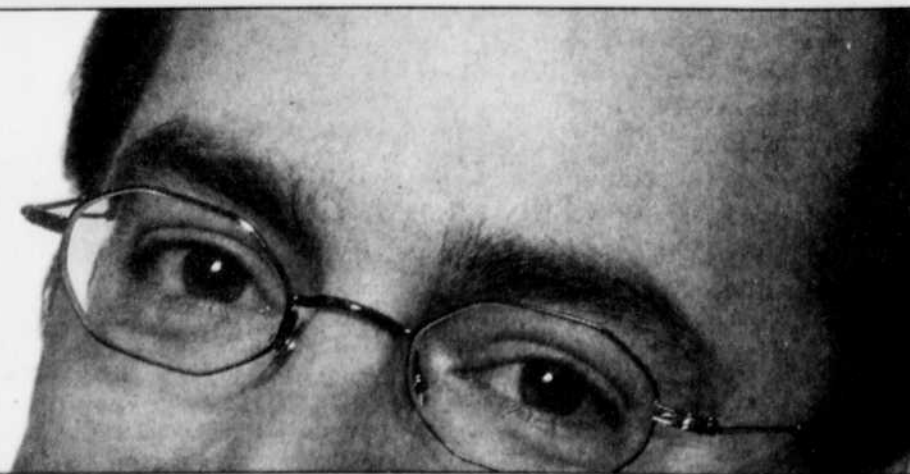
Tétrault jette un regard

sur l'histoire du père qui ose demander la garde de ses enfants après avoir tué leur mère.

En entrevue :

la tante des enfants

qui se bat seule contre lui.



...ce matin 7 h 35

CHRC 80
RADIO MÉDIA
La force d'une équipe

NEUFCHÂTEL

L'art fait du corridor, à la poly

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Les élèves et le personnel de l'école secondaire Neufchâtel, à Québec, ont chaque jour sous les yeux des œuvres de Pierre Tabouillet, de Saint-Pierre, Marie Laberge, Guy Paquet, Hélène Beck et Benoît Simard. L'école de Neufchâtel serait la seule en Amérique du Nord à posséder une collection d'une soixantaine d'œuvres d'art, dont la valeur varie entre 500 \$ et 5000 \$.

D'autres pièces s'ajoutent cette semaine avec l'arrivée de peintres et sculpteurs animaliers dont Pierre Leduc, Richard Caron, Paul-Yvan Gagnon, Raymond Neron et Monique Benoit. Le vernissage, hier soir, regroupait artistes, élèves et personnel.

À la polyvalente de Neufchâtel, les beaux tableaux ne se trouvent pas uniquement dans le bureau de « monsieur le directeur ». Il y a six ans, le couloir de l'entrée principale a été transformé et baptisé « Galerie Regards ». S'y retrouvent d'un côté les pièces des artistes professionnels et de l'autre, celles de quelques élèves du 1^{er} au 5^e secondaire. D'autres tableaux sont accrochés dans le secrétariat, les salles de conférence et la bibliothèque. À la vue et au plaisir de tous.

C'est évidemment une enseignante en arts plastiques, Diane Marcil, qui a eu l'idée de la galerie d'art. « Je cherchais une façon de valoriser mes élèves, de démythifier le monde des artistes. Je voulais un beau projet pour



Les élèves de l'école secondaire Neufchâtel côtoient l'art quotidiennement, à l'initiative de l'enseignante Diane Marcil.

mes élèves », a-t-elle raconté hier.

Avec son collègue Jean-Gilles Gagnon, un enseignant de français qui possède de bons contacts avec les artistes, la galerie d'art, qui ne devait exposer que les productions des élèves, s'est ouverte aux artistes professionnels qui veulent bien donner une œuvre à l'école. Henri Masson est le premier artiste que M. Gagnon a su convaincre. L'artiste est parti d'Ottawa dans son avion privé pour voir ce que l'école avait fait de son œuvre.

Selon M. Gagnon, les artistes embarquent dans le projet parce qu'ils savent que ce n'est pas pour faire de l'argent ou pour donner des reçus d'im-

pôts. « Les œuvres servent de modèles dans l'apprentissage des jeunes. Nous diffusons l'art auprès des élèves, de leurs parents et du personnel. » Certains artistes, tels Marie Laberge et André Latulippe, ont même produit spécialement pour l'école. Des 70 professionnels que le prof de français a approchés, seulement deux ont refusé.

Même si les œuvres sont données, l'école doit payer pour leur encadrement, et pour celles des élèves. Une dépense de plus de 10 000 \$. L'école vend donc des reproductions, mais aussi des cartes de Noël et du chocolat pour financer les activités de la galerie d'art.

Condamné à 22 000 \$ d'amende pour une fraude de 2,2 millions \$

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Au terme d'un second procès ordonné par la cour d'appel, l'homme d'affaires Claude Bégin a de nouveau été reconnu coupable d'une fraude de plus de 2 millions \$. Cette fois, il a été condamné à 22 000 \$ d'amende.

L'homme de 67 ans avait été reconnu coupable en 1993, et condamné à 25 000 \$ d'amende. La cour d'appel a toutefois cassé le verdict. En fixant le montant de l'amende à 20 000 \$ et celui de la suramende à 2000 \$, le juge Jean Drouin a tenu compte que l'accusé a déjà payé pas moins de 800 000 \$ en honoraires d'avocats dans les différentes causes civiles et criminelles dans lesquelles il a été impliqué.

L'origine de cette affaire remonte à 1987 : Bégin était propriétaire et seul actionnaire des compagnies Clivent, Distributions Clivent et Kwit-Fit. Parce qu'il craignait une éventuelle concurrence de Tôle Gaufree, Bégin rencontre le directeur général de cette entreprise, M. Jean-Claude Gagnon, auquel il offre d'acheter Clivent.

Une première offre d'achat au montant de 500 000 \$, basée sur une étude d'évaluation faite par la maison Dun & Bradstreet, est présentée à Bégin, qui la refuse. Quelques jours plus tard, celui-ci inscrit quelques chiffres sur un bout de papier afin de déterminer un prix de vente. Il demande ensuite à son comptable de « refléter son prix » sur un document plus présentable.

Lorsque ce document lui est présenté, M. Gagnon offre 1 million \$. Cette deuxième offre est aussi refusée, Bégin exigeant 2,2 millions \$.

Finalement, en septembre 1987, les deux hommes d'affaires signent une offre à ce dernier montant pour les trois entreprises de Bégin. L'acheteur s'engage pour 1 million \$. Bégin acceptant de le financer pour 1,2 million \$.

Ce n'est qu'au début de 1988, lorsqu'il prend connaissance des états financiers de Clivent, que M. Gagnon s'aperçoit que le chiffre d'affaires n'est pas de 2 millions \$, tel que mentionné sur le document soumis par Bégin, mais bien de 1 million \$. Selon un témoin expert entendu au procès, la valeur nette de Clivent se situait entre 540 000 \$ et 600 000 \$.

La transaction a conduit M. Gagnon droit à la ruine. Suivant son témoignage, il n'a jamais été capable de s'en relever. Il a bien tenté de renégocier le prix de vente, allant même jusqu'à offrir à Bégin de reprendre sa compagnie. Il acceptait donc de perdre les 100 000 \$ qu'il avait versés, mais l'accusé n'a rien voulu entendre.

Pour le juge Jean Drouin, il est évident que c'est à la suite des fausses représentations de Bégin que la victime a consenti à acheter Clivent au prix demandé. L'accusé, souligne le magistrat, ne pouvait ignorer le véritable chiffre d'affaires pour l'année.

Il l'a donc déclaré coupable... pour une seconde fois. De plus, Bégin sera en probation durant deux ans.

Une baby-sitter plaide coupable d'agression sexuelle sur un garçonnet

IAN BUSSIERES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Une adolescente de 17 ans a plaidé coupable hier, au palais de justice de Thetford Mines, d'avoir agressé sexuellement un garçon de sept ans qu'elle gardait régulièrement depuis plus d'un an. Elle subira cependant une évaluation psychologique avant de recevoir sa sentence, le 19 mai.

Par la voix de son avocat, M^e Jacques Samson, la jeune Thetfordoise a déposé un plaidoyer de culpabilité aux trois chefs d'agressions sexuelles qui pesaient contre elle. La juge Paule Gaumond a également accepté une suspension conditionnelle des procédures sur les six autres chefs d'incitation et de contacts sexuels avec un enfant de moins de 14 ans auxquels la baby-sitter faisait face.

La juge a demandé la confection d'un rapport prédictif ainsi qu'une évaluation psychologique de l'adolescente avant de rendre sentence dans ce dossier. « Nous allons voir ce qui s'est passé, notamment lors de l'épisode du 18 décembre dernier où les actes les plus sérieux ont été posés, afin d'éviter qu'il y ait récidive. Nous allons aussi prendre une décision quant aux mesures punitives et aux mesures d'aide à mettre en place dans votre cas », a déclaré la juge à l'intention de la jeune fille.

Selon les sources policières, l'adolescente se serait livrée à diverses activités sexuelles avec l'enfant depuis plus d'un an. Elle a d'abord exhibé sa poitrine, puis l'a invité à la toucher. Elle s'est elle-même livrée à des attouchements sur les parties génitales du garçonnet.

C'est la sœur du garçon, âgée de 9 ans, qui a mis ses parents au courant après avoir eu connaissance de ce qui se passait dans la salle de bain entre la gardienne et son frère.

Grico saisit de la coke au bar Le Carol

SAINTE-FOY — Le portier du bar de danseuses nues Le Carol a comparu devant un juge, hier, à la suite d'une perquisition du groupe Grico effectuée peu après minuit.

Alain Bertrand, 42 ans, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, a été accusé de possession dans le but de trafic, après que les policiers eurent découvert 19 quarts de gramme de cocaïne dans le casier qu'il partage avec une serveuse au bar du boulevard Hamel. La valeur de la drogue est d'environ 380 \$.

Aucune accusation n'a été portée hier contre la serveuse. L'homme a aussi été accusé de possession d'une arme prohibée, soit un poing américain qu'il avait dans sa poche, et de possession de biens criminellement obtenus, soit 850 \$ en argent. Un client du bar, Renaud Hamel, 21 ans, de Québec, a aussi été accusé de bris d'engagement.

AU MOTEL DE L'AÉROPORT

Une autre perquisition, menée simultanément au motel de l'Aéroport, situé lui aussi sur le boulevard Hamel, à l'arrière du Carol, a conduit à l'arrestation du commis de l'endroit, Jean-Yves Métivier. L'homme de 54 ans a été accusé de possession dans le but de trafic de sept grammes et de 10 sachets d'un quart de gramme de cocaïne, d'une valeur d'un peu moins de 1000 \$ sur le marché.

Les policiers ont aussi trouvé 20 autres grammes de cocaïne, d'une valeur de 2000 \$, à son domicile du 2272, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy. L'employé du motel est également accusé de possession de biens criminellement obtenus, après la saisie de 680 \$ en argent. C.S.

À GAGNER

20 000 \$

En bons d'achat chez

TANGUAY

(dans tous leurs magasins)

sur tout achat de véhicule neuf ou usagé effectué entre le 2 mars et le 17 avril 1998, 21 heures.

4,8% sur tous les modèles Civic jusqu'au 31 mars

1 prix de 5 000 \$
1 prix de 3 000 \$
6 prix de 1 000 \$
12 prix de 500 \$

20 chances de gagner 400 \$ de primes

Ste-Foy
lallier
HONDA

2000 av. Jean-Talon Nord
(autoroute Charest)
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E8

687-2525
www.lallier-stefoy.com

ROULEZ EN NEUF
LE SOLEIL

MAIL CHAMPLAIN

CARREFOUR LAVAL

PLACE STE-FOY

Le Château Frontenac
vous offre son
Forfait
Terroir et Porto
du mardi au samedi



à partir de
129 \$*

jusqu'au
19 avril 1998
(* par personne en
occupation double,
service inclus, taxes
en sus. Sur réservations
selon disponibilités)

Foie gras et porto à savourer au Château!
Une escapade d'un soir dans l'hôtel
le plus romantique de Québec où vous découvrirez
les riches produits du Terroir, soigneusement
accompagnés de Porto Vintage et Réserve,
à la façon du chef exécutif Jean Soulard
au restaurant Le Champlain.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
(418) 692-3861 ou 1-800-441-1414



LE CHÂTEAU FRONTENAC
HÔTELS CANADIEN
PACIFIQUE

Un hommage à la beauté signé Dior

À l'achat de 33 \$ ou plus de produits de beauté Christian Dior, Miss Dior, Diorissimo ou Diorella, vous recevrez :

- Trousse à maquillage Christian Dior
- Rouge Collection 3,5 g
- Mascara Fascination 3,5 g
- Diorissime 7,5 g
- Eau de toilette Dune miniature 5 ml
- Voile Lacté Dune 30 ml
- Eau de toilette Dune pour homme 1,2 ml vapo



À découvrir :
Capture Essentiel,
Réactivateur Jeunesse
30 ml; 59 \$,
50 ml; 89 \$.



AILES
LES AILES DE LA MODE

Offre en vigueur du 12 au 29 mars 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

TRAGÉDIE DES ÉBOULEMENTS

Rien d'anormal du côté des freins

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

CLERMONT — Mis à part une pièce du système d'ajustement des freins démontrant des signes d'usure, Pierre Groleau et Serge Bergeron, deux mécaniciens de la région de Thetford Mines ayant travaillé sur l'autobus en cause dans la tragédie des Éboulements, n'ont rien remarqué d'anormal dans le système de freinage du véhicule.

« Nous n'avions pas la pièce en inventaire. J'ai dit à M. Mercier — le propriétaire de l'autobus — que la pièce serait à changer bientôt et il m'a répondu qu'il allait s'en occuper le plus tôt possible », a déclaré au coroner Luc Malouin, Pierre Groleau, un mécanicien à l'emploi du Centre du camion de l'Amiante qui a ajusté les freins de l'autobus le 25 juillet.

La pièce en question sert à maintenir en place le levier d'ajustement de la course des freins. Les dents de la tête de la vis étaient arrondies, ce qui rendait son utilisation difficile. Le mécanicien a dû employer un marteau et du lubrifiant pour actionner le mécanisme. « Le système se remettait toutefois parfaitement en place et il ne comportait aucun danger pour la sécurité », précise le mécano.

QUESTION DE MÉCANIQUE

Son confrère Serge Bergeron qui a effectué le même travail le soir du 6 août en est arrivé aux mêmes conclusions. Il est difficile d'évaluer la portée de ces deux témoignages. Ils ouvraient en quelque sorte la partie mécanique de l'enquête que mène M^{re} Malouin sur la tragédie des Éboulements.

Aujourd'hui, d'autres mécaniciens ayant travaillé sur l'autobus avant la tragédie viendront témoigner. Puis, ce sera aux experts de la Société de l'assurance automobile du Québec et de la Sûreté du Québec ayant analysé la carcasse de l'autocar retrouvé au pied de la Grande Côte le 13 octobre.



COLLABORATION SPÉCIALE, DENIS GAUTHIER

Le coroner Luc Malouin.

Hier matin, un mécanicien expert a pris l'avant-midi pour expliquer en détail le fonctionnement des systèmes de freinage des véhicules lourds mettant la table en quelque sorte à ce qui suivra cette semaine.

Le YMCA n'avait pas reçu la paie des employés de la garderie

La Bougeotte affirme que le chèque avait été posté

LOUISE LEMIEUX

Le Soleil

QUÉBEC — C'est parce que le conseil d'administration de la garderie La Bougeotte n'avait pas remis au YMCA les sommes nécessaires pour payer employés et fournisseurs, que le Y a retenu les chèques de paye des 15 employées de la garderie, explique le président Michel Monterichard, dans un communiqué.

Jointe au téléphone, la présidente du conseil d'administration de la garderie ne peut cacher sa surprise et sa colère. « J'ai en main la photocopie du chèque de 15 000 \$ remis au Y le 4 mars pour payer les employées », affirme Nicole Trépanier. Et si le conseil d'administration n'a pas payé les fournisseurs, c'est faute de factures et de pièces justificatives, poursuit-elle.

L'imbrication entre le Y et La Bougeotte dure depuis l'entrée en vigueur, en septembre, de la nouvelle loi sur les services de garde à l'enfance. La gestion des garderies doit dorénavant être assumée par les conseils d'administration formés de parents utilisateurs, prévoit la nouvelle loi. Le Y gèrait

jusqu'à septembre deux garderies et deux agences de garde en milieu familial.

Il doit céder la gestion de trois de ses quatre composantes aux parents. Mais la cession des garderies ne se fait pas sans mal. Autant la garderie Moi et mes amis (située à Place Laurier) que l'agence de garde Clair de Lune ont du mal à négocier avec le Y.

NÉGOCIATIONS ORAGEUSES

Les trois composantes doivent s'entendre sur leur part de dettes respectives. Les négociations sont orageuses. Les parties ont chacune engagé des avocats. En attendant, les conseils d'administration ont convenu de laisser le Y continuer d'émettre les chèques de paye des employées. Les parents remboursent l'établissement avec les frais de garde payés par les parents et avec les subventions de fonctionnement qui leur sont versées directement, par le gouvernement.

Vendredi, les 15 employées de La Bougeotte ont reçu leur paye avec une semaine de retard, peu après avoir fait du piquetage devant le Y du boulevard René-Lévesque.

« Mes enfants ont toujours été bien traités au Y. Je n'ai pas une dent contre eux. La passation de la gestion, ça devait être simple. Je comprends mal ce qui se passe. Comment ça se fait qu'il faut passer par des avocats? On ne sait plus sur quel pied danser », déplore la présidente du conseil d'administration de La Bougeotte, M^{me} Nicole Trépanier.

Une chose est sûre, poursuit la présidente, « je veux être certaine que ce que je paye, ce sont bien les factures de La Bougeotte, car dans le même édifice, il y a une maternelle et une prématernelle ». Hier, elle a appris que le Y avait fermé son compte avec le marchand de fruits et légumes.

La solution serait que le conseil d'administration de La Bougeotte paye directement les comptes, mais il hésite. Les négociations ne sont pas terminées avec le Y.

« Qu'est-ce qui nous dit que tous les comptes ont été payés avec ce fournisseur? On veut savoir avant de prendre en main la gestion de la garderie », dit M^{me} Trépanier.

Le président du Y, Michel Monterichard n'a pu être joint, hier.

Accusation retirée

La dernière des jeunes femmes contre lesquelles des accusations de sollicitation à des fins de prostitution avaient été portées, en octobre, a vu le ministère public retirer la sienne. Au cours d'une opération de grand nettoyage menée dans la basse-ville, au moyen d'agents doubles, huit personnes, dont Nancy Beaupré, âgée de 23 ans, avaient été interceptées. Il semblerait qu'une autre jeune femme ait « emprunté » son identité. R.H.

100 heures de travaux communautaires

Le jeune cultivateur de cannabis de la région arrêté au début du mois, Jimmy Mathieu, âgé de 22 ans, a obtenu un sursis de sentence, mais il devra accomplir 100 heures de travaux communautaires. De plus, il sera en probation durant trois ans. R.H.

Quatre mois au voleur d'auto

Une peine de quatre mois de prison et une probation de trois ans ont été imposées à Éric Cameron, un jeune Québécois de 19 ans arrêté en septembre dernier à bord d'une auto volée. Le conducteur, quant à lui, avait réussi à prendre la fuite au terme d'une poursuite. Quelques véhicules, dont l'auto patrouille de la sûreté municipale de Québec, avaient alors été endommagés. R.H.

La plus sportive des fourgonnettes

Si vous prévoyez une petite excursion en Trans Sport, faites manger les enfants 1 heure avant.

259 \$/mois

Location 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable
- Climatiseur • Radiocassette AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes
- Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

GRANDE TOTAL **ASSISTANCE ROUTIÈRE**

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial — ou échange équivalent — de 2 599 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 300 \$ exigés à la livraison. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Banque TD et GM titulaires de licence des marques. *Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ®Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



LE QUÉBEC LE CANADA

LE FRANÇAIS ET L'ASSOCIATION OLYMPIQUE CANADIENNE

Des excuses qui ne satisfont guère les députés francophones

OTTAWA (PC) — L'Association olympique canadienne est bien prête à se confondre en excuses pour sa piètre utilisation du français aux Jeux olympiques de Nagano, mais elle ignore toujours comment elle va s'assurer que le problème ne se répète plus.

Pressé de questions hier par les journalistes à sa sortie du comité parlementaire mixte sur les langues officielles, devant lequel il comparait, le président de l'association Bill Warren a indiqué qu'il était encore trop tôt pour envisager des solutions. « Nous sommes désolés. Nous reconnaissons que certain-

es personnes ont été blessées par le déroulement de la soirée. Nous nous engageons à faire mieux (mais) nous ne savons pas comment, au moment où je vous parle », a-t-il soutenu.

L'association olympique a suscité l'ire de certains athlètes et chroniqueurs en mettant l'anglais à l'honneur lors de la soirée de présentation des athlètes canadiens au début des Jeux olympiques de Nagano, le 6 février dernier. Plusieurs ont déploré que la soirée se soit déroulée presque exclusivement en anglais et que le présentateur ait fait des blagues de mauvais goût sur les franco-

phones et le Québec.

Hier, devant le comité parlementaire, M. Warren a indiqué que son association s'était donné la peine de minuter à la seconde près chacune des interventions anglaise et française au cours de la soirée du 6 février. Résultat: 30 % du programme de la soirée était en français et le reste en anglais. Autre calcul: l'équipe olympique canadienne comprenait 28 % de francophones et 72 % d'anglophones. Conclusion de M. Warren: le déroulement de la soirée reflétait la composition de l'équipe canadienne. Cependant, il était bien en peine de dire si cette approche comptable sera employée de nouveau lors du prochain événement de l'association.

Plusieurs députés membres du comité parlementaire n'ont pas apprécié l'approche comptable de M. Warren.

« Calculer tout en terme de pourcentage et de minutage, ce n'est pas la conception que j'ai du bilinguisme », a souligné Denis Paradis, député libéral de Brome-Missisquoi. Le Canada, a-t-il rappelé, est un pays bilingue et les activités représentant le pays à l'étranger doivent se dérouler, sur un pied d'égalité, dans les deux langues officielles.

Se défendant, M. Warren a affirmé que le déroulement de la soirée n'avait pas été « motivé politiquement ». « C'est un oubli et la performance d'aucun athlète (canadien) n'en a été affectée. »

Quant à elle, la députée néo-démocrate Angela Vautour a souligné que, comme francophone et Acadienne, elle en avait cure des excuses. « On est tannés nous les francophones de se faire dire ça (des excuses). Je ne suis pas d'accord avec les séparatistes mais je suis d'accord pour dire qu'on a créé ce problème-là au pays en refusant de reconnaître qu'il y a deux langues officielles. »

Robillard se retire et Bertrand... réfléchit

OTTAWA (PC) — Après y avoir réfléchi pendant une semaine, la ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard, a décidé hier d'oublier la course à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ).

Elle préfère demeurer à Ottawa où, a-t-elle dit, le travail abonde pour quelqu'un qui veut défendre les intérêts du Québec. « Je vais continuer à me battre pour le développement du Québec au sein du Canada, mais en prouvant par des gestes concrets que c'est, pour les Québécois, le meilleur choix pour l'avenir », a-t-elle expliqué en annonçant sa décision, tout de suite après une réunion du conseil des ministres.

À son avis, il est normal qu'elle se soit donnée une période de réflexion pour songer à son avenir politique. « Comme Québécoise et fédéraliste, puisque qu'un tel poste devenait disponible, je me suis sentie obligée d'y réfléchir. »

Cette annonce survient au lendemain de la décision du leader parlementaire libéral, Pierre Paradis, de ne pas briguer le leadership du PLQ. Le champ est donc maintenant pratiquement libre pour le chef conservateur Jean Charest, qui doit faire part de sa décision la semaine prochaine.

Il ne reste plus que deux noms dans la course: l'ancienne ministre libérale Liza Frulla et l'avocat Guy Bertrand, qui n'a toutefois pas encore été clair sur ses intentions.

En indiquant la semaine dernière qu'elle réfléchissait à son avenir, M^{me} Robillard avait laissé entendre qu'elle n'était peut-être plus heureuse à Ottawa. Son entourage confiait à tous ceux qui voulaient bien entendre que M^{me} Robillard désapprouvait le plan B du gouvernement Chrétien (la ligne dure envers le Québec), en particulier le renvoi en Cour suprême sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance.

Hier, tous ces doutes semblaient dissipés. « Je suis solidaire de mon gouvernement et j'ai toujours été pour la clarté des choses. J'ai vécu de très près le dernier référendum. J'ai touché de très près la confusion qui a entraîné tout cet exercice par le Parti québécois auprès de la population », a-t-elle soutenu, lorsqu'on lui a demandé de préciser sa position sur le renvoi.



M^{me} Robillard y est allée d'une profession de foi dans le gouvernement Chrétien.

Mme Robillard a été ministre dans le gouvernement du PLQ de 1989 à 1994 et elle a été responsable de plusieurs portefeuilles importants, dont les Affaires culturelles.

BERTRAND Y SONGE

L'avocat Guy Bertrand songerait à se porter candidat à la succession de Daniel Johnson, affirme la radio de Radio-Canada.

M. Bertrand soutient avoir fait l'objet de pressions énormes pour défendre les couleurs fédéralistes au sein du PLQ. L'avocat admet aussi que les pressions sont fortes pour qu'éventuellement, il fonde son propre parti.

L'avocat a un large appui au sein de la communauté anglophone, parmi les partitionnistes et les fédéralistes durs qui contestent la légitimité et la légalité de la démarche souverainiste. Ces purs et durs du fédéralisme font actuellement pression pour que M. Bertrand se présente dans la course au leadership du Parti libéral.

Toutefois, toujours selon Radio-Canada, M. Bertrand se retirerait de la course si le chef conservateur fédéral, Jean Charest, devait finalement se porter candidat.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE DE 2001

Québec écarté du comité organisateur

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — Québec dénonce comme une « double insulte » l'annonce, faite, hier, à Ottawa, de la composition du comité organisateur des Jeux de la francophonie de 2001 où il ne compte aucun délégué. Les responsables locaux des Jeux, eux, refusent catégoriquement de commenter la polémique soulevée par la province.

Jeudi, les ministres québécois Rémy Trudel et Sylvain Simard ont écrit à leurs homologues fédéraux Sheila Copps et Diane Marleau. Ils les accusent de placer le Québec devant le fait accompli, tant pour l'organisation que pour le financement des Jeux qui se tiendront dans la région de Hull et Ottawa.

Hier, les deux élus du Québec ont reçu un communiqué divulguant les noms des 15 membres du comité organisateur. Aucun n'a été désigné par le gouvernement du Québec, s'indigne l'entourage du ministre Simard (Relations internationales). En fait, le ministre Rémy Trudel (Affaires municipales) a appris du SOLEIL que tout avait été annoncé, plus tôt dans la journée.

« Si c'est ça, c'est une double insulte, a réagi le ministre Trudel. Voilà! On nous demande de payer sans être représentés, a-t-il dit, ajoutant qu'il n'a reçu aucune indication d'Ottawa sur la facture que devra assumer Québec. »

« C'est du jamais vu. Et c'est pas comme ça que ça va fonctionner. Si M^{me} Copps et M^{me} Marleau préfèrent ne pas répondre et nous jouer dans le

dos, nous réagirons. C'est un plan « B », appliqué dans le domaine des sports. Je me rends, jeudi, dans l'Outaouais, pour indiquer clairement la situation aux autorités responsables. »

Ces « autorités responsables », ce sont les organisateurs des Jeux. Or, un des membres de la direction générale des Jeux, Jean Côté, a indiqué, en fin de journée, « que nous avons pris la décision, ce matin, de ne pas commenter la décision politique. »

« Nous sommes un comité organisateur local des Jeux, signale le responsable des communications. Si tout le monde n'est pas autour de la table, ce n'est pas de notre ressort. Nous, nous

voulons que les Jeux, soient le plus gros party, que cela serve de tremplin pour les Jeux de la Francophonie. »

M. Roy rapporte que le comité organisateur considère que la chicane entre Québec et Ottawa relève du domaine de « la francophonie institutionnelle. C'est un niveau où on ne se situe pas. »

Pour nous, c'est difficile de commenter la situation. Nous ne voulons pas jouer cette « game-là ». Nous voulons seulement que les Jeux se fassent avec Ottawa et les deux gouvernements. »

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires du cabinet de la ministre fédérale Sheila Copps. Mentionnons que des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et ontarien de même que des représentants des villes de Hull et Ottawa et de la région de l'Outaouais apparaissent au sein des 15 membres du comité organisateur. Le tiers provient du secteur privé.

Les villes, l'Ontario et le fédéral représentés au comité



EMPLOYÉS TEMPORAIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Des postes permanents s'envolent en fumée

Le Conseil du trésor refuse de maintenir une liste de rappel qui laissait miroiter la sécurité d'emploi à 360 précaires

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Anne Lahaie et Denis Bouchard garderont un bien triste souvenir de leur visite, hier, à l'Assemblée nationale. Du haut des tribunes du Salon bleu, ils ont appris de la bouche même du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, qu'ils feraient mieux de mettre une croix à tout jamais sur l'obtention d'un poste permanent dans la fonction publique.

Anne Lahaie, une technicienne en laboratoire, et Denis Bouchard, un agent de bureau, sont des employés temporaires. Un temporaire, au gouvernement du Québec, c'est quelqu'un qui a passé avec succès un concours de recrutement auquel ont participé des centaines, sinon des milliers de participants et qui doit vivre, successivement, une période de probation de six mois suivie d'un *purgatoire* de deux ans.

Alors qu'ils étaient sur le point d'obtenir leur permanence, Anne Lahaie et Denis Bouchard ont été virés par leurs ministères respectifs. M. Bouchard a levé les pattes 36 heures avant de devenir permanent tandis qu'Anne

Lahaie a reçu son avis de licenciement un mois avant la fin de son *purgatoire*.

Chanceux dans leur malchance, ils ont été « récupérés » par le gouvernement pour occuper des postes à statut occasionnel. Anne Lahaie a même pu, après neuf mois de chômage, reprendre son poste au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Plutôt que d'envisager une belle et longue carrière dans l'appareil gouvernemental, ils vont maintenant de contrats de six mois à contrats d'un an sans trop espérer des jours meilleurs.

À la suite d'une entente conclue en 1994 entre le Conseil du trésor et le



Jacques Léonard, du Conseil du trésor.

Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), il a été convenu de placer les noms de 360 employés temporaires sur une liste de rappel leur permettant d'accéder à un poste permanent sinon à un emploi occasionnel. À ce jour, à peine une centaine de temporaires ont pu décrocher un poste permanent. En éliminant ceux et

celles qui ont perdu espoir de dénicher un emploi dans l'appareil gouvernemental, il reste environ 180 temporaires sur la liste de rappel, dont 101 dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, explique Paul Pelletier, représentant régional du SFPQ.

Par l'entremise de la députée libérale de Jean-Talon, Margaret Delisle, le syndicat a déposé hier à l'Assemblée nationale une pétition de 5000 signatures demandant la prolongation de l'entente sur la liste de rappel pour les temporaires. L'entente doit prendre fin en décembre 1998.

Questionné par Margaret Delisle, le président du Conseil du trésor a clairement exprimé les intentions de l'État: « Nous ne prévoyons pas prendre ces personnes (les temporaires) à notre emploi d'ici décembre 1998 », a tranché Jacques Léonard.

« La sécurité d'emploi existe pour ceux qui ont un emploi régulier permanent et non pas pour le personnel temporaire. Ce personnel a été mis à pied avant la fin d'une période de deux ans et donc, il n'y a aucune obligation

de le rappeler. »

« L'entente n'est donc qu'une frime », affirme l'élu de Jean-Talon. Le Conseil du trésor a signé cette entente en sachant qu'il ne remplacera pas les temporaires. C'est totalement irrespectueux. »

Anne Lahaie et Denis Bouchard, qui accompagnaient une délégation du SFPQ à l'Assemblée nationale, s'expliquaient mal la décision du Conseil du trésor compte tenu que les temporaires ont fait la preuve de leur compétence et que l'État a investi des deniers publics pour les recruter et pour les former.

« C'est à n'y rien comprendre », tempérait Paul Pelletier. Cette liste de rappel, ça ne coûte pas un sou à l'État. Le gouvernement n'a qu'à la maintenir en vie et s'en servir lorsque des postes permanents s'ouvriront. »

« Les choses ne resteront pas là », a conclu Paul Pelletier en rappelant que le SFPQ va revenir à la charge dans le cadre des prochaines négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui viendront à terme à la fin du mois de juin.

VITE avant qu'elles filent!

Offres valables jusqu'au 31 mars
sur véhicules en inventaire seulement.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

198\$*
par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

HATCHBACK 1998



208\$*
par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COUPÉ 1998



BERLINE 1998



4,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES
LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la Civic hatchback CX (modèle EJ632W), le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neuves en inventaire. Selon le modèle, échange ou comptant de 1 600 \$, 1 825 \$, ou 1 825 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire.

**Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 \$; coût total : 22 020,96 \$.

Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée.

Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Séparé, le Québec maintiendrait ses liens économiques

Bouchard brosse une image rassurante de la souveraineté

AUGUSTA, Maine (PC) — Les relations économiques peuvent se dérouler harmonieusement en dépit de divergences politiques sévères.

Tel est le message que le premier ministre du Québec a lancé hier aux parlementaires du Maine, citant en exemple le Canada lui-même.

«Des divergences émergent chaque semaine entre le Québec et le Canada sur la quasi-totalité des enjeux politiques. Mais le grand paradoxe, c'est que nous entretenons avec nos partenaires canadiens une relation économique non seulement saine, mais forte et toujours plus solide», a dit M. Bouchard qui prenait la parole en anglais devant les 151 représentants et les 35 sénateurs réunis en séance conjointe au parlement du Maine.

Selon M. Bouchard, «il y a un moyen de conserver ce qui fonctionne, soit une relation économique, commerciale et monétaire avec le Canada, et de nous départir de ce qui échoue sans conteste, soit notre arrangement politique».

C'est un enjeu que «les Québécois trancheront aux urnes», a-t-il expliqué.

Mais cette divergence Canada-Québec n'empêchera pas les Québécois de multiplier les liens économiques avec les États-Unis et notamment avec le Maine, a poursuivi M. Bouchard.

«Ma présence ici marque donc pour



Lucien Bouchard

mon gouvernement et pour les décideurs québécois le début d'une opération américaine», a dit M. Bouchard en dressant la liste des liens que le Québec entretiendra au cours des prochains mois avec les États-Unis: Forum du Nord-Est américain à Montréal, puis à Québec, tournée de quatre grandes villes américaines en mai, participation à des réunions de gouverneurs américains en juin et en juillet.

SOUVERAINETÉ

M. Bouchard a présenté une image rassurante du Québec et de la souveraineté. Le Québec entreprendra le XXI^e siècle avec des états financiers équilibrés, une économie en santé et une

grande ouverture sur le monde extérieur, a-t-il fait valoir.

Il a fallu prendre des mesures pour protéger la langue française mais le nombre de Québécois bilingues est en hausse, de sorte que le «Québec est la région la plus bilingue de l'Amérique du Nord».

Malgré les divergences politiques, le Québec développe ses liens économiques avec les autres provinces canadiennes, comme en font foi l'actuelle négociation hydroélectrique avec Terre-Neuve et l'entente sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Ontario.

À l'issue de la réunion, le représentant Rosaire Sirois, démocrate du district de Caribou, s'est prononcé en faveur de la souveraineté du Québec.

«Cela serait une bonne affaire», a dit M. Sirois, souhaitant même que le Québec puisse par la suite devenir le 51^e État américain. Par contre, malgré sa «grande sympathie» pour M. Bouchard, la sénatrice Judy Paradis s'est prononcée en faveur d'un Canada uni. «Je n'aime pas la chicane», a-t-elle dit.

Dans l'ensemble, la plupart des élus du Maine interrogés à ce sujet ont adopté l'attitude que résumait bien le président du Sénat, Mark Lawrence: «C'est un problème canadien et c'est aux Canadiens de décider.»

EN BREF

Chrétien ira en Slovaquie et en Italie

Le premier ministre Jean Chrétien se rendra en Slovaquie et en Italie à l'issue du sommet des sept pays les plus industrialisés (G7), en mai, en Grande-Bretagne, a-t-on annoncé de source officielle canadienne. Jean Chrétien entamera sa tournée européenne par un séjour

à Londres, du 12 au 14 juin, avant de se rendre à Birmingham pour le sommet des chefs d'État et de gouvernement du G7, du 15 au 17 mai, ont précisé les services du premier ministre canadien. Jean Chrétien s'envolera ensuite pour la Slovaquie, avant d'arriver à Rome le 19 mai. (AFP)

ONTARIO

Davantage de référendums

Un projet de loi prévoit renforcer et étendre le rôle joué par les référendums dans la gestion de la province, a annoncé hier le gouvernement de l'Ontario. Le projet de loi rendu public hier stipule notamment que le gouvernement serait obligé de tenir un référendum avant d'augmenter les taxes. Il permettrait

de plus aux simples citoyens de proposer la tenue d'un référendum sur pratiquement n'importe quel sujet. Le ministre responsable du dossier, Tony Clement, qui est aussi ministre des Transports, soutient qu'il s'agit d'un pas vers une plus grande responsabilité démocratique et une plus grande démocratie fiscale. (PC)

SALON NATIONAL DE L'HABITATION ET DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Du 18 au 22 mars 1998

au Nouveau Centre des congrès de Québec

Tout ce que j'ai en tête, c'est le concours du salon!



Le Soleil, CHIK 98,9 et le Salon national de l'habitation et de l'aménagement extérieur vous offrent la chance de gagner une magnifique salle de bains d'une valeur de 10 000 \$ offerte par



CÉRAMIQUE DÉCOR

Tout ce que j'ai en tête, je le trouve au salon!

Concours

Gagnez une magnifique salle de bains d'une valeur de 10 000\$ offerte par Céramique Décor et MAAX.

Le tirage aura lieu au Salon national de l'habitation et de l'aménagement extérieur, le dimanche 22 mars 1998 à 19h.

Nom: _____ Âge: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone: () _____

Quel est le nom de l'émission du matin sur les ondes de CHIK 98,9 ?

N.B. Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété.

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans.

SVP cocher la case si vous ne désirez pas profiter d'offres publicitaires.

Règlements disponibles chez PROMEXPO. Les facsimiles reproduits à la main seulement sont acceptés.

Un événement en collaboration avec LE SOLEIL CHIK 98,9

Pour participer, rien de plus simple! Remplissez le coupon de participation et, lors de votre visite au salon, déposez-le dans le stand de Céramique Décor ou de MAAX.

Les produits offerts sont ceux en montre au Salon national de l'habitation et de l'aménagement extérieur du 18 au 22 mars.

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans. Les facsimiles reproduits à la main sont acceptés.

PROFIL MASCULIN
Votre centre beauté santé au masculin

PROMO MARS 1^{er} anniversaire ÉLECTROSTIMULATION MUSCULAIRE

RAFFERMIT - DÉVELOPPE - AMINCIT sans effort et sans fatigue

20% de rabais sur produits à l'achat d'un soin facial

1^{re} électro + 1 bronzage gratuit: 151\$
11 électros + 1 électro gratuit: 1111\$
11 électros-bronzages + 1 combiné gratuit: 1611\$

• Esthétique • Bronzage • Électrolyse • Électrostimulation • Massage

840, Dufferin-Montmorency, Québec (entre St-Jean et St-Joachim)
(418) 648-9940

ÉCOLE DE GOLF
au club de golf Lévis ce printemps

Spécial cours de groupe 79⁹⁵

5 cours d'une heure (avec vidéo)
5 heures de pratique libre gratuites (valeur de 50\$)
Groupe de 4 personnes
Début des cours: semaine du 23 mars

GRATUIT
Laissez-passer pour une journée en présentant cette publicité au centre de pratique

Les cours sont offerts par:
L'Académie André Raymond, professionnel C.P.G.A., accrédité A1 en collaboration avec l'École Swing de golf

Renseignements: 835-9452 ou 837-3618

Protocoles de recherche sur le traitement et la prévention de l'ostéoporose

Vous pensez souffrir d'ostéoporose ou désirez prévenir l'apparition de cette maladie?

Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus, ménopausée depuis au moins un (1) an?

Vous n'avez pas pris d'hormones au cours des 6 derniers mois et ne recevez aucun traitement pour l'ostéoporose?

Vous pourriez participer à un des projets de recherche actuellement en cours portant sur le traitement et la prévention de l'ostéoporose

Si vous êtes éligible, le suivi sera assuré par une équipe expérimentée dans le domaine. Durant la durée de l'étude, vous recevrez gratuitement la médication ou le placebo (substance inactive) et un supplément de calcium. Ces projets ont été approuvés par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, pavillon CHUL.

Communiquez avec:
Éveline Lejeune Inf., pour Dr Jacques Brown
CHUQ, Pavillon CHUL
Tél.: (418) 654-2266
(lundi au vendredi de 8:00 à 17:00)

Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique



CREVIER

aussi éveillé au 106,3 FM

CBV Bonjour avec Alain Crevier en semaine 6h

106,3 fm Québec première chaîne Radio-Canada

Taxe sur les roulottes: Trudel nuance

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre québécois Rémy Trudel nie qu'une nouvelle taxe attende les campeurs de longue durée, au printemps. Il affirme qu'il donne tout simplement aux municipalités les moyens de percevoir leur dû.

Hier, le ministre des Affaires municipales a accusé le président de Québec Camping, Luc Robillard, « d'abuser des mots et de la réalité ». Ce dernier a soutenu, en fin de semaine, que le gouvernement Bouchard portera un dur coup à l'industrie du camping en

permettant aux municipalités de taxer les roulottes garées pour la saison sur un terrain de camping, un prélèvement totalisant trois à quatre millions \$, estime-t-il.

Selon M. Trudel, la modification réglementaire, votée en décembre, vient tout simplement permettre aux autorités de mettre en application un « article de loi qui existe depuis nombre d'années ».

Cette pratique s'inspire de ce qui se passe en matière de logement, explique son attachée de presse. Dans ce cas, le propriétaire d'un immeuble reçoit la facture des taxes municipales,

somme qu'il inclut dans le loyer exigé.

En entrevue, le ministre Trudel tient à préciser que cette taxe ne frappe que les installations pouvant être qualifiées de « permanentes ». Exprimons-nous clairement: des roulottes qui sont installées comme des chalets, sur des bases permanentes et donc taxables au sens de la loi. Quand ça devient, en apparence, comme une maison d'été, il y a des responsabilités municipales qui en découlent ». Le ministre tient à nier le chiffre de 250 \$ par emplacement, avancé par Québec Camping. Selon lui, la facture moyenne est de 35 \$.

Les
roulottes
installées en
chalets sont
taxables

COMMISSION ROBERGE

J.-C. Turcotte ne regrette pas d'avoir acheté la chaloupe des Montagnais

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Après deux longues journées et demie à la barre des témoins, le policier Jean-Claude Turcotte a complété, hier, son témoignage à la Commission Roberge, qui enquête depuis août 1997 sur les circonstances de la mort de deux Montagnais, survenue en juin 1977 sur la rivière Moisie, près de Sept-Îles.

Grandement interrogé par les procureurs des familles des victimes sur l'achat de la chaloupe des Montagnais, qui avait été une pièce à conviction, Jean-Claude Turcotte a mentionné que c'est son frère Jocelyn qui lui avait fait part qu'une chaloupe et un moteur étaient à vendre puisque la veuve de Moïse Régis, Éveline, n'était pas allée chercher l'embarcation après l'enquête du coroner, le 13 septembre 1977. Voyant que le canot traînait toujours, Jean-Claude Turcotte a décidé d'en faire l'achat, en décembre de cette même année, pour la somme de 500 \$ avec le moteur.

La principale interrogation des avocats des familles Régis et Vollant c'est que Jean-Claude Turcotte a participé aux enquêtes de la SQ et ce, même s'il venait d'acquiescer le canot des autochtones. « Devant ces faits, n'aurait-il pas été plus prudent de refuser le complément d'enquête en 1978? », a alors demandé M. Alain Arseneault. « Premièrement, la chaloupe n'était plus une pièce à conviction à partir du 14 septembre 1977 et deuxièmement, avant d'accepter de poursuivre le complément d'enquête, j'ai informé mes supérieurs de l'achat du bateau pour m'assurer que je ne contrevienais pas à quelque article de loi que ce soit. Évidemment, on peut bien faire des allégations à savoir si j'ai bien fait ou non de l'acheter. Je l'ai fait et je vis très bien avec ma décision », a répondu M. Turcotte qui est aujourd'hui membre du comité de discipline de la SQ.

De plus, cet agent de la paix, qui est toujours en devoir à la SQ, a identifié son ancienne chaloupe qui se trouve présentement dans les bureaux de la commission comme étant celle de Moïse Régis et d'Achille Vollant. Pour ce faire, M. Turcotte a montré à quel endroit il avait buriné son numéro de permis de conduire sur l'embarcation, une pratique courante chez lui. Rappelons que la majorité des témoins Montagnais ont prétendu qu'ils ne s'agissait pas du même canot que celui dans lequel prenaient place les deux Innuat, la nuit de leur disparition.

Tout ce que
j'ai en tête, je le trouve
au salon!

MAINTENANT
OUVERT!

**SALON NATIONAL DE L'HABITATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**
Du 18 au 22 mars 1998
au Nouveau Centre des Congrès de Québec

Tous les nouveaux produits en ameublement, décoration, salles de bains, portes et fenêtres, énergie, chauffage, climatisation, matériaux de construction et de rénovation, aménagement extérieur.

Attractions 98

Visitez:

- **La Maison sans frontières**, une résidence de style avant-gardiste, réalisée par *Les Constructions CLR Marcoux*.
- **Le Refuge champêtre**, un rêve à la campagne, réalisé par *Lortie Constructions*, présenté par *Le Pavillon Télé 4 de la Relève québécoise*.
- **«Le chez-soi adapté d'Irène Auger»**, le mariage du design et de l'ergonomie présenté par la *SHQ* et *L'Atelier Avant-Garde*.
- **«De la cave au sous-sol»**, un projet de rénovation évolutif, selon *Josée Gouin*, designer SDIQ, réalisé par *Groleau et Quincaillerie Durand*.
- **«Un paysagiste dans ma cour»**, des paysagistes membres de l'*APPA* présentent sept jardins de rêve.
- **«Les quatre saisons de Patrick Roy»**, des pièces selon les tendances du jour créées par *Catherine Tremblay*, designer SDIQ, pour le populaire gardien de but.
- **«La Terrasse Protectron»**, assistez aux conférences données par des experts en habitation.
- **«La Cour des artisans»**, des ateliers vivants de métiers d'art traditionnel.
- **«L'univers du thermoplastique»**, *Prémoulé* et cinq de ses cuisinistes présentent les nouvelles tendances du marché.
- **«Sears ou la rénovation bien pensée»**, l'ABC des travaux de rénovation.

De plus: confiez vos bambins en toute quiétude à **«La Halte-garderie Microtec»**.

MERCREDI LE 18 MARS 1998 : Lors de votre visite, assistez aux conférences présentées à

- **13h00 UNE PRÉSENCE RASSURANTE!**
Louise Jolicoeur, coordonnatrice des ventes. Une présentation de *Protectron*.
- **13h30 LES FLEURS VIVACES**
Diane Paré alias Dame nature. Une présentation de *Décoration Chez-Soi*.
- **14h00 CRÉATION D'UN BASSIN D'EAU**
Patrick Dufour, directeur des aménagements paysagers. Une présentation de *Les Artisans du paysage*.

- **14h30 RÉNOVER SOI-MÊME, EST-CE ÉCONOMIQUE?**
Steve Ross, vice-président. Une présentation de *L'Atelier Avant-Garde*.
- **15h00 LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION**
Lucie Poliquin, recherchiste stylistique. Une présentation de *Décoration Chez-Soi*.
- **17h30 L'EXPORTATION DES PRODUITS DE L'HABITAT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN**
Guy Monette, conseiller principal à l'exportation. Une présentation de *SCHL*.

- **18h00 L'EXPORTATION, UNE EXPÉRIENCE VÉGUE**
Jacques Gagné, Directeur développement. Une présentation de *Marcoux*.
- **18h30 RÉNOVER AVEC UN SPÉCIALISTE**
Claude Delisle. Une présentation de *L'Atelier Avant-Garde*.
- **19h00 CRÉATION D'UN BASSIN D'EAU**
Patrick Dufour, directeur des aménagements paysagers. Une présentation de *Les Artisans du paysage*.

- **19h30 L'UNIVERS DU THERMOPLASTIQUE**
Robert Bouffant. Une présentation de *Prémoulé*.
- **20h00 UNE PRÉSENCE RASSURANTE!**
Louise Jolicoeur, coordonnatrice des ventes. Une présentation de *Protectron*.

La Terrasse
Protectron
ESTIMATEUR DE SECURITE

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi, jeudi, vendredi 12h à 22h
Samedi 10h à 22h
Dimanche 10h à 20h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

Adultes 9 \$
Étudiants et aînés 7 \$
Enfants de 6 à 12 ans 3 \$

STATIONNEMENTS

Complexe G (1575 places)
Carré d'Youville (1360 places)
Place Québec (1000 places)

La billetterie fermera une demi-heure avant la clôture du salon.

PAQUET
NISSAN
Altima 98



À partir de **298\$** /mois
Location 30 mois

3580, boul. de la Rive-Sud (St-David) Lévis
(Aut. 20 Sorie 321) Tél.: (418) 838-3838

INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue!

DÉBUTANT LE
23 mars

Conversation anglaise
Vocabulaire
Grammaire

Privés ou petits groupes

Crédit à la formation S.Q.D.M. (03F051700-1)

• Place Laurier • Carrefour Chauveau
• Carrefour de la Capitale
• Maintenant Donnacona

652-1561 / 872-4755

Aussi disponible: service de traduction

**200 PENTIUM
MAX D'INTEL**



**NOUVEAU CHIPSET TX
OPTIMISE LE PROCESSEUR MMX DE 60% PLUS RAPIDE**

- 512K Cache P.B. avec chipset compatible TX
- 32 Mogs RAM EDO extensible à 128 MB
- Disque dur 2.1 GB FUJITSU
- 1 lecteur 31/2" 1.44 Meg
- Carte vidéo 33.2 Meg
- Clavier Win 95 français
- Sound Blaster Compatible 3D haut-parleurs 80 watts
- Contrôleur PCI UART 16C550
- Boîtier d'alimentation de 250 w CSA
- CD ROM 24X Ecran 14 pouces 28 Ni Green
- Souris/windows 95 CD Fr
- Fax/modem 33.6Voice/Garantie 2 ans

SPECIAL 1399\$ OU 66\$ PAR MOIS

COURS À L'ACADÉMIE DU SAVOIR À QUÉBEC

Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation. Conditionnel à l'approbation du service de crédit Arcord Desjardins. Financement autorisé bancaire de 13.5% par année.

QUÉBEC, 840 Boulevard 627 0840 LÉVIS, 170 rue Kennedy 833-9636

QUÉBEC, 2 Saint-Jean 524-8431 ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS

La clef de sol

En partenariat avec

En collaboration avec

En association avec



LE SOLEIL



Les libéraux font dérailler les travaux de la CAI

Requête en cour supérieure juste avant le témoignage de Bouchard

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — À la surprise générale, et à quelques heures du témoignage du premier ministre Bouchard, les libéraux ont fait dérailler les travaux de la Commission d'accès à l'information sur les fuites de renseignements personnels.

La tournure inattendue des audiences publiques a ulcéré le procureur de la CAI, Marc Bergeron.

L'avocat s'attendait à ce que les procureurs du gouvernement jettent du sable dans l'engrenage. Pas à ce que ce soit celui des libéraux qui le fasse, même si c'est pour exiger de pouvoir contre-interroger les témoins, à commencer par le premier ministre lui-même.

«Je ne croyais pas que cela viendrait de ce côté-là», a admis M^r Bergeron, qui soupçonne les libéraux de vouloir «politiser» l'enquête. «C'est leur monde, leur guerre, leur bataille. Je suppose qu'ils veulent déménager ça ici.»

L'interruption des audiences découle d'une requête du président du caucus des députés libéraux, Jacques Chagnon. Ce dernier souhaite obtenir, par l'entremise de son avocat, Pierre

Bellavance, le statut de «participant». Un privilège dont jouissent les représentants du gouvernement.

Comme la semaine dernière, le président de la CAI, Paul-André Comeau, a rejeté sa requête, précisant qu'elle survient trop tard. Cette fois, le représentant libéral a réagi en indiquant qu'il ferait appel à la cour supérieure. Paul-André Comeau a dû suspendre les audiences.

La fin momentanée des audiences a tout pour réjouir le gouvernement du Parti québécois, qui risquait d'être placé sur la sellette dès aujourd'hui. À court terme, elle évite au premier ministre Bouchard d'avoir à témoigner.

L'idée n'est pas de retarder les travaux, mais de pouvoir y participer, s'est défendu le libéral Jacques Chagnon. «Si nous ne pouvons pas contre-interroger les témoins, nous ne connaissons pas toute la vérité», a-t-il plaidé.

«Ce n'est pas très habile de la part des libéraux», a laissé tomber André Neron, à l'origine des allégations sur les fuites de renseignements dont aurait été victime le bloquiste Ghislain Lebel. «Je souhaitais que ce ne soit ni un cirque, ni un débat politique ou juridique. On en est rendu là.»

M. Neron se demande si les libéraux

ont des choses à cacher. «Si c'est ça, ils ont pris la bonne tactique. Si ce n'est pas ça, qu'ils nous laissent travailler.»

À l'entrée de la réunion hebdomadaire de son groupe parlementaire, hier soir, Lucien Bouchard a eu ce commentaire: «Je demeure à la disposition de la CAI. Pour le reste, je laisse les libéraux avec leur stratégie.»

Jusqu'ici, les travaux de la Commission ont mis en lumière certaines pratiques particulières ayant cours au ministère du Revenu.

Des règles non écrites, variant d'un

gouvernement à l'autre, mais qui convergent toutes dans la même direction: le personnel politique peut être informé du nom des députés ayant des démêlés avec le fisc.

De là, d'autres questions surgissent. Ces informations privilégiées peuvent-elles servir à protéger des amis d'une même famille politique? Nuire à des rivaux? Nuire à des «amis» dont on voudrait se débarrasser?

Cette semaine, la Commission devait plonger au cœur de son mandat. Elle devait délaissier les pratiques du ministère pour se concentrer sur les al-

légations concernant le dossier du député Lebel.

Outre Lucien Bouchard, son ex-collaborateur Charles Chevrete, l'attaché politique Pierre Gonthier, et André Neron, qui a été directeur de cabinet du chef bloquiste à Ottawa, devaient comparaître. Avec le bref d'évocation réclamé en cour supérieure, le train de la CAI ne pourra être remis sur rails avant plusieurs jours au moins. «C'est triste parce que des deniers publics sont en cause», a confié le procureur Marc Bergeron, qui pensait pouvoir boucler son enquête cette semaine.

FABRICVILLE

OÙ LE HUARD GARDE SES PLUMES!

HÂTEZ-VOUS! 4 JOURS SEULEMENT! AUJOURD'HUI JUSQU'À SAM. 21 MARS

NOUVEAUX TISSUS

ASSORTIMENT DE:

- DOUBLURE
- CHALLIS IMPRIMÉ LARGE
- PIQUÉ D'ÉTÉ IMPRIMÉ
- NOUVEAUX IMPRIMÉS DE POLYESTER
- COTONNADE
- TISSUS À COSTUMES PRINTANIER



ASSORTIMENT DE:

- COTON D'ÉTÉ GRANDE LARGEUR
- PIQUÉ UNI
- FAILLE MODE
- CRÈPE IMPRIMÉ
- NOUVEAUX LINS ET FAÇON LINS
- POLYESTER PRINTANIER
- INTERLOCK
- TRICOTS DE FANTAISIE

ET ENCORE PLUS EN MAGASIN!

DES MILLIERS DE MÈTRES

RAYON DE LA DÉCORATION

ACHETEZ-EN 1 AU PRIX COUR., OBTENEZ LE 2^{ième} pour un (de valeur égale ou moindre)

HUARD

RAYON D'ARTICLES DE COUTURE AU COMPLET

ACHETEZ-EN 1 AU PRIX COUR., OBTENEZ LE 2^{ième} pour un (de valeur égale ou moindre)

HUARD

McCall's Butterick

ACHETEZ-EN 1 AU PRIX COUR., OBTENEZ LE 2^{ième} pour un (de valeur égale ou moindre)

HUARD

FORMES DE COUSSINS

ACHETEZ-EN 1 AU PRIX COUR., OBTENEZ LE 2^{ième} pour un (de valeur égale ou moindre)

HUARD

FABRICVILLE

SAINT-FOY - PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier, 3^e étage sur la Promenade - tél.: 651-3489

QUÉBEC
1505, rue d'Estimauville - tél.: 661-6128

Pourquoi payer plus cher!

NEON 1998

2 portes, Groupe 23N

149\$ /mois*

Location 30 mois, comptant initial 1720\$ ou échange équivalent. Aucun dépôt de sécurité.

- moteur 150 chevaux
- radiocassette AM/FM stéréo
- suspension indépendante aux 4 roues
- roues 14 po ou aluminium
- volant inclinable
- transmission manuelle 5 vitesses
- console au plancher ou accoudoir
- banquette arrière à dossiers séparés rabattables

Pour 11\$ additionnels par mois sur la néon,

obtenez le groupe ALF qui comprend:

- toit ouvrant électrique
- vitres à commande électrique
- système de son premium AM/FM cassette et contrôle DC

*Location 30 mois, comptant initial ou échange équivalent, 1720\$, taxes, transport (630\$) immatriculation et assurances en sus. 51 000 km gratuits, 9c km excédentaire.



GRATUIT

Plein d'essence gratuit. Plan d'or 3 ans 80 000 km. Les 42 améliorations sur la Neon

Avis aux amateurs d'aubaine

seulement 2 en inventaire

Liquidation Plymouth

Breeze 97 21-995\$

- Air climatisé
- Radiocassette AM-FM
- 4 portes
- Régulateur de vitesse
- Volant ajustable
- Transport et taxes en sus



16 995\$

Stock #7475

MAISONNEUVE AUTOMOBILES

CHRYSLER Plymouth Jeep

138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)

529-8135



CBV

aussi informé au 106,3 FM

Les nouvelles 24 h sur 24 7 jours sur 7

106,3 fm
québec
première chaîne
Radio-Canada

EN BREF

LANAUDIÈRE

La région où il y a le moins de médecins

Lanaudière est la région la moins bien pourvue de tout le Québec en effectif médical. C'est du moins ce que soutiennent les autorités du Centre hospitalier régional, à Joliette. On y compte un médecin omnipraticien pour 1532 personnes,

comparativement à un pour 1062 personnes dans Montréal centre. La situation n'est pas plus reluisante en ce qui concerne les médecins spécialistes. Proportionnellement, il y a moins de spécialistes dans Lanaudière qu'au Nouveau-Québec. (PC)

Écoles malpropres

Des syndicats s'inquiètent pour l'entretien des écoles si les rumeurs de nouvelles compressions budgétaires au ministère

de l'Éducation s'avèrent. Le Syndicat canadien de la fonction publique se demande s'il faudra bientôt faire appel à des commanditaires pour l'entretien des écoles, à la suite de l'annonce de nouvelles coupes. (PC)

Verglas : l'aide fédérale tarde

Le programme fédéral d'aide aux petites entreprises affectées par la tempête de verglas

connait des ratés. Une poignée seulement des entreprises admissibles a reçu de l'aide jusqu'à maintenant en vertu de ce programme de 100 millions\$. Le secrétaire d'État responsable du développement régional au Québec, Martin Cauchon, a indiqué hier qu'il effectuera une tournée vendredi en Montérégie pour prendre le pouls des gens d'affaires. Un porte-parole a expliqué qu'on envisage d'apporter des « assouplissements » au programme d'aide, mais pas de modifier les critères d'admissibilité. (PC)

CROIX-ROUGE
Les 11 M\$
du verglas
«engagés»

MONTREAL (PC) — La Croix-Rouge canadienne a recueilli jusqu'ici 11 millions\$ pour les sinistrés du verglas.

Elle a déjà dépensé ou engagé 9,25 millions\$, soit 1,7 million\$ durant la période d'urgence et 7,55 millions\$ pour la période de retour au foyer.

Elle a mis un million de dollars en réserve pour les frais d'opération, comme l'envoi des reçus aux donateurs. Il reste des fonds disponibles de 750 000\$, qui pourront être affectés à un nouveau programme ou qui seront versés dans le fonds canadien d'aide aux sinistrés.

RATTRAPAGE SCOLAIRE

Au Québec, la Croix-Rouge a dépensé ou engagé 1,1 million\$ pour la période d'urgence et 4,55 millions\$ pour la période de retour au foyer. La division du Québec a notamment mis en place un programme d'aide pour le rattrapage scolaire de 300 000\$.

En conférence de presse hier, le directeur général de la division du Québec, M. Ré Jean Séguin, a expliqué que la Croix-Rouge avait décidé de s'engager dans ce domaine à la suite de besoins exprimés par les commissions scolaires de la Montérégie et le ministère de l'Éducation.

Les commissions scolaires et le ministère ont fait savoir qu'ils n'avaient pas les moyens de répondre à ces besoins particuliers, a-t-il affirmé.

Il s'agit d'aider les enfants du primaire et du secondaire qui ont été privés de classe pendant 12 jours ou plus, et dont le rendement risque d'être gravement affecté.

La Croix-Rouge offrira donc une assistance financière d'au plus 60\$ par élève aux commissions scolaires qui élaboreront des programmes d'appoint.

RETOUR

La division du Québec de la Croix-Rouge a financé trois autres programmes pour la période de retour au foyer. L'opération « Coup de pouce », qui visait à faciliter le rétablissement des personnes les plus vulnérables, a nécessité un budget de 800 000\$. Cela comprend notamment près de 667 000\$ en bons d'achat de nourriture.

La Croix-Rouge a aussi consacré 1,4 million\$ aux banques alimentaires pour leur permettre de reconstituer leurs réserves.

Êtes-vous
MONO
MANIAQUE?*

Du 18 au 28 mars

IMPER
maniede 99\$
à 150\$

*MONOMANIE : Idée fixe, obsession pour un objet. Par exemple, un beau produit à très bon prix dont on ne peut se détacher de l'envie de l'acheter.



CAZZA

Imperméable en microfibre
coul. toast, vert cendré,
jute, noir
149,99 \$



ADDITION-ELLE

Imperméable Balzacan
micromousse, aspect suède
coul. variées
129,99 \$



MANTEAUX MANTEAUX

Imperméable 100% polyester
coul. variées
149,00 \$



CHARMANTE

Imperméable polyester,
plis au dos, coul. marine
150,00 \$



LAURA & LAURA PETITES

Imperméable en microfibre,
apparence soie, coul. miel
149,99 \$



REVUE

Imperméable style nautique,
polycoton, doublure rayée
coul. jaune, terracotta
125,00 \$



GROUPE MARIE-CLAIRE

Imperméable en microfibre
coul. orange
119,99 \$



LINDOR

Imperméable 100% polyester
coul. marine, cannelle,
noir, blanc cassé
149,97 \$



ANTELS

Imperméable 100% polyester
coul. marine, sable
130,00 \$



BOUTIQUE CRICKETTE

Imperméable 100% polyester
couleurs et coupes variées
119,99 \$

PLACE
LAURIER
Tout ça pour vous

COURS DE
CUISINE

(ouvert à tous)

Chef: FRANÇOIS ROBERT

COURS RÉGULIERS:

Les bases de la cuisine I
- Cuisine du monde
- Pâtisserie et boulangerie

Les thématiques

- Cuisine d'Italie
- Cuisine asiatique
- Poissons et fruits de mer
- Brunchs et déjeuners
- Chocolat de Pâques

jour, soir et samedi

Info: 684-8811

ACADÉMIE CULINAIRE
de Québec49-A, rue Marie-de-l'Incarnation
(en haut de Canac Marquis)Recettes simples et peu coûteuses
pour le plaisir de recevoir...

Se sucrer le bec... au Québec!

INVITATION À VENIR DÉCOUVRIR

LA CABANE À SUCRE

PÈRE NORMAND

A Saint-Sylvestre vous guident:

• Souper et repas copieux servis dans la
porcelaine
• Spécialité « Châssés de crêpes »
• Souper « Jambon » - le seul
à vous offrir dans le coin
• Plaque de vos desserts préférés, de grande
taille de ligne, avec animation
• Dégustation de vin sur la neige
• Activités des chevaux
• Prix spécial pour l'âge d'or

N. Breton, prop.

RÉSERVEZ DES MANTENANT 596-2565 ou 596-2748

ouvert à l'année aux réservations

CABANE À SUCRE
ÎLE D'ORLÉANS20 min centre-ville
QuébecCuisine québécoise
dans son décor
naturelLe dimanche, nous
servons le souper
de 17h (p.m.)Dégustation: tire
sur la neigele Relais
Des Îns3029, chemin Royal
L'Anse-au-Loup
Île d'Orléans

829-3455

RÉSERVEZ POUR VOS GROUPES!

Vos hôtes: la famille Prémont

ÉRABLIÈRE
MAROISRepas et tire
sur la neigeNouvel accès à la cabane
via chemin Notre-Dame880, chemin du Domaine
Saint-Augustin
(Québec) G3A 1W5

Tél.: (418) 878-4107

Si vous désirez annoncer dans

cette rubrique,

composez 686-3377

ou sans frais 1 800 318-3378.

GARDERIES À 5 \$ Ça manifeste

QUÉBEC (LE SOLEIL, PC) — Des parents et des membres du personnel des Centres de la petite enfance (garderies sans but lucratif) ont manifesté, hier matin, devant les bureaux du premier ministre et du Conseil du trésor, à Québec. Inquiets, ils ont voulu rappeler au gouvernement qu'il avait promis pour septembre, des garderies à 5 \$ par jour pour les enfants de trois ans. Ils s'opposent à un report de cette mesure.

« Les sommes d'argent amassées par le *rebrassage* des allocations familiales et des bés-bonus appartiennent aux familles », a indiqué Hélène Potvin, directrice du Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Des représentants du mouvement Concertation inter régionale des centres de la petite enfance du Québec feront le point vendredi.

Pour sa part, la ministre Pauline Marois a promis hier que les services de garde à 5 \$ sont là pour rester. M^{me} Marois a toutefois admis que cette politique pourrait être étalée sur une plus longue période.



Il y en avait de tous les âges, devant le bureau du P.M.

SONDAGE

Les Québécois se méfient de Rochon

MONTRÉAL (PC) — Une majorité de Québécois ne font pas confiance au ministre de la Santé, Jean Rochon. Selon un sondage Angus Reid effectué pour le compte de la Société Radio-Canada, 39 % des Québécois disent faire confiance au ministre de la Santé, contre 59 % qui avouent le contraire.

En outre, selon le sondage, 75 % des Québécois estiment que les compressions dans le domaine de la santé sont allées trop loin, comparativement à 20 % qui les jugent acceptables.

Mais s'ils devaient se rendre dans une salle d'urgence demain, 77 % des répondants au sondage ont déclaré qu'ils s'attendraient à recevoir de bons soins et 76 % feraient confiance au diagnostic de leur médecin.

Au total, 50 % des Québécois croient que la qualité des soins au Québec va se détériorer au cours des cinq prochaines années, comparativement à 26 % qui s'attendent à une amélioration. 23 % estiment que la qualité des soins sera comparable à celle d'aujourd'hui.

Selon les répondants, le principal impact négatif des compressions dans la santé s'est fait sentir dans les listes d'attente (20 % des réponses), des urgences (18 %), de la réduction des soins (14 %) et de leur qualité (12 %). Un autre 18 % ont dit ne pas voir d'impact négatif des compressions dans le domaine de la santé au Québec.

Le sondage a été effectué entre le 24 février et le 1er mars auprès de 1000 foyers québécois. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

FRANCOPHONIE

Un Sommet de 20 millions \$

MONCTON (PC) — L'organisation du Sommet de la Francophonie de 1999 coûtera aux deux paliers de gouvernement environ 20 millions \$, dont la moitié sera dépensée pour assurer la sécurité des 49 chefs d'États.

Le directeur général de l'organisation, Fernand Landry, a déclaré hier que les budgets définitifs pour la tenue du sommet seront connus d'ici quelques semaines lorsque les ententes seront signées. M. Landry a indiqué que les négociations se poursuivent entre les deux paliers de gouvernement.

« La plus grande partie du budget est associée au salaire du personnel embauché par l'organisation du sommet. On commencera par un petit noyau de personnes. Le nombre ira en augmentant et, à l'été 1999, il y aura une centaine de personnes embauchées », a expliqué M. Landry.

Pour le sommet en tant que tel, la cérémonie d'ouverture devrait se dérouler à l'Université de Moncton et les conférences à l'Hôtel Beauséjour de Moncton.

Hiver 1997-1998: un des plus chauds

OTTAWA (PC) — L'hiver 1997-1998 a été l'un des plus chauds de l'histoire, a fait savoir hier Environnement Canada. Dans le domaine météorologique, l'histoire, pour ce qui est des températures, ça veut dire depuis 1948, alors que ce genre de statistiques a commencé à être compilé.

Ainsi, la moyenne des températures nationales pour les mois de décembre, janvier et février s'est établie à 2,8 degrés Celsius au-dessus de la moyenne historique, ce qui en fait l'hiver le plus

chaud après celui de 1986-1987, alors que cette moyenne nationale avait été de 3 degrés Celsius au-dessus de la moyenne historique.

Le temps doux s'est surtout fait sentir dans le centre du Canada, où l'on a enregistré des températures de 7 de-

grés au-dessus de la moyenne. Il n'y a qu'au nord-est du pays, dans la région de l'île de Baffin, que les températures ont été sous les moyennes.

Le phénomène météorologique El Niño peut être tenu responsable de cette situation



Forfait Café-Couette au Château Frontenac à partir de 87\$

Offrez-vous un rendez-vous intime au cœur du Vieux-Québec : une nuit de rêve au Château Frontenac et un petit déjeuner au somptueux buffet du Café de la Terrasse.

Réservations du Canada ou des États-Unis
1-800-441-1414 ou 418-692-3861
et demandez l'offre LCF-51

* Prix par nuit, par personne en occupation double et un petit déjeuner buffet par personne. Sur disponibilité. Taxes en sus. Prière de réserver au moins 24 heures à l'avance. Valable jusqu'au 1^{er} juin 1998.



LE CHÂTEAU FRONTENAC
HÔTELS CANADIEN
PACIFIQUE

ÉPILEPSIE GÉNÉRALISÉE

PROJET DE RECHERCHE
CLINIQUE D'ÉPILEPSIE
HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

OBJET

- Démontrer l'efficacité et l'innocuité d'une forme «longue action» d'un anti-épileptique connu

PERSONNES RECHERCHÉES

- Sujets porteurs d'une : ÉPILEPSIE BIEN CONTRÔLÉE et ne prenant «qu'un seul» anticonvulsivant (monothérapie)

POUR INFORMATION
(418) 529-6851 poste 453
Du lundi au vendredi - (8h à 16h)

Personne d'autre ne vous offre
autant de choix!

QUANTITÉ
LIMITÉE

TRANSPORT ET PRÉPARATION
INCLUS

EN EXCLUSIVITÉ chez de la CAPITALE Dodge Chrysler

GRAND CARAVAN SE SPORT 98



ROULEZ
EN NEUF
LE SOLEIL

299\$ Location 24 mois

COMPTANT DE 2300\$ payable dans
12 MOIS SANS
INTÉRÊT

« Si un seul véhicule pouvait
contenter tout le monde,
ce pourrait bien être
la Dodge Caravan. »

— Motor Trend
New Car Buyer's
Guide 1997

- Emplacement plus long
- Climatiseur
- Moteur V6, 3,3 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Servofrein, servodirection
- Freins antiblocage
- Ensemble 7 passagers
- Radiocassette AM/FM

- Porte-bagages sur le toit
- Couvre-tapis avant et arrière
- Chauffe-moteur
- Glaces à commande électrique
- Verrouillage des portes à commande électrique
- Appuie-tête à l'arrière
- Miroir de pare-soleil éclairé

- Roues mag
- Pare-chocs de couleur assortie
- Groupe monochrome
- Phares antibrouillard à l'avant
- Modèle à 4 portes
- Chauffage arrière
- Glaces teintées fumées
- Et bien plus encore...

Renseignez-vous sur le plan
AVANTAGE
CLÉ D'OR

LE PLUS ACCESSIBLE DE TOUS
LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

Angle autoroute de la Capitale et
boul. Pierre-Bertrand

ISO 9002



CAPITALE

DODGE CHRYSLER JEEP

225, Marais
Vanier

687-2604

CONFÉRENCE GRATUITE

le Jeudi 16 avril 1998 à 19h30.

Au Centre de formation en
ETHNOMÉDECINE CHINOISE
du C.E.D.R.E.

6985, 1^{re} Avenue, Charlesbourg
Réservation: Tél.: 418.821.4550
Fax: 418.821.4539

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
CHINOISE DU SICHUAN (Chine)



plans, devis,
rideaux, couettes,
papiers peints,
tissus à
recouvrement,
etc.

Colette et
Estelle
Beaudoin

1964, rue St-Michel Sillery
682-2877

« J'aimerais donc
pouvoir parler
anglais! »

CLIC, parce que
vous n'avez pas
de temps à perdre!

365\$

Basé sur un ratio
de 4 à 6 personnes
Programme de 45 heures

Aussi
disponible,
cours les
samedis

Début des cours: 6 avril 1998



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC STE-FOY

Pour information:
659-2542

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec.
Enregistré à la mesure de crédit d'impôt remboursable à la formation.
Accrédité auprès de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

COURS DU SOIR

DÉBUT: 30 mars 1998, 18h30 à 21h30

WORD, version 7.0 WINDOWS	mardi et jeudi
WORD AVANCÉ, version 7.0 WINDOWS	lundi et mercredi
EXCEL, version 7.0 WINDOWS	lundi et mercredi
ACCESS, version 7.0 WINDOWS	mardi et jeudi
MICRO-ORDINATEUR ET APPLICATIONS BUREAUTIQUES	lundi et mercredi
BUREAUTIQUE, SYSTÈME ET TECHNOLOGIES	mardi et jeudi
FRANÇAIS ÉCRIT	mardi et jeudi
RÉDACTION D'AFFAIRES	lundi et mercredi
ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE 104	mardi et jeudi
ANGLAIS INTERMÉDIAIRE 301	lundi et mercredi
ANGLAIS DES AFFAIRES 308	lundi et mercredi
ANGLAIS AVANCÉ 901	lundi et mercredi
DACTYLOGRAPHIE I	lundi et mercredi
COMPTABILITÉ	mardi et jeudi
FORTUNE 1000 DE BASE	mardi et jeudi
FORTUNE 1000 SPÉCIALISÉ	mardi et jeudi

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
coût: 185\$/chacun



Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans

522-3906

751, côte d'Abraham
Québec

La policière Pinard tuée pour faire diversion

MONTREAL (PC) — Les meurtriers de la policière Odette Pinard, abattue par balle en 1995 dans un poste communautaire du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), seraient des membres d'un gang de rue de Montréal.

C'est l'une des principales avenues étudiées depuis plusieurs mois par le Service de police de la CUM, qui a confirmé, hier, détenir de précieuses informations voulant que ce crime soit l'oeuvre de trois individus, dont deux seraient en fuite à l'extérieur du Québec, en Haïti.

Selon les renseignements fournis à la police, le meurtre d'Odette Pinard a été commandé par des individus qui voulaient créer un moment de diversion pour permettre à des complices de faire un vol de matériel informatique dans une compagnie de Saint-Laurent, dans le nord de Montréal.

La policière de 30 ans se trouvait derrière le comptoir du poste communautaire du SPCUM, à Cartierville, quand elle a été abattue à bout portant d'un projectile d'arme à feu de gros calibre à la figure, en fin d'après-midi.

LA COMMISSION POITRAS Des officiers nouvellement promus au cœur des travaux

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Un document déposé devant la commission Poitras, hier, démontre que deux officiers de la Sûreté du Québec sur le point de venir y témoigner viennent d'obtenir une promotion assortie d'une augmentation de salaire, à la suite d'une recommandation du directeur général de la SQ, Guy Coulombe.

À la suite d'un décret daté du 11 mars, les capitaines Mario Laprise et Gaston Landry, notamment, ont été promus au titre d'inspecteur avec un traitement annuel de 80 000 \$. Contrairement aux cas des quatre officiers de l'état-major désignés à titre intérimaire, jusqu'à la fin des travaux de la commission, les promotions de MM. Laprise et Landry ne comportent pas cette limitation.

Et justement il a encore été abondamment question de l'officier Mario Laprise, de Carcajou, hier, devant la commission Poitras, alors que se terminait le témoignage du commandant du district

de Montréal, Francis Pelletier, mandaté en 1996, pour prêter main-forte aux enquêteurs internes Bernard Arsenault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle chargés d'établir l'étendue des bavures policières ayant conduit à l'arrêt du procès des Mattieks.

À M. Pelletier, en mars ou avril 1996, M. Laprise a dit qu'il s'était limité à assurer la responsabilité de l'ensemble des perquisitions menées chez les Mattieks le 25 mai 1994, perquisitions à l'occasion desquelles des documents incriminants pour les Mattieks ont été glissés parmi les objets saisis, d'où l'arrêt du procès fait aux Mattieks.

Interrogé quelques mois auparavant par l'enquêteur Isabelle, M. Laprise avait dit s'être occupé des interrogatoires le 25 mai 1994 et non des perquisitions.

Une preuve documentaire examinée, hier, montre que M. Laprise a participé à une réunion avec un procureur de la Couronne en mai 1995 relativement à la demande des avocats des Mattieks qui cherchaient à faire stopper le procès en alléguant le « plantage » de documents.

En outre, confronté à un enregistrement sonore, M. Laprise avait dit à M. Pelletier qu'il croyait reconnaître sa voix au moment où il était en conversation avec le responsable de la perquisition menée rue Quévillon, Mario Morissette. Il avait dit auparavant qu'il ne se souvenait pas d'avoir parlé au policier Morissette.

Au moment de cette rencontre, M. Laprise avait dit qu'il entendait parler pour la première fois de la présomption que des documents litigieux auraient été placés par des policiers rue Quévillon. « Vous trouvez crédible que ce monsieur-là n'ait jamais entendu parler qu'il y avait un litige sur des documents de la rue Quévillon », a demandé le procureur de la commission au témoin Pelletier. Celui-ci a dit avoir cru M. Laprise. M. Pelletier a dit croire que plusieurs policiers ont participé à l'opération de camouflage à la suite de la fabrication de preuves.

« On voit qu'il y a plusieurs personnes d'impliquer dans le "cover up" mais elles ne sont pas nécessairement impliquées dans le plantage », a dit M. Pelletier. « C'est (le camouflage) une balloune qui a grossi à mesure que s'écoulait le procès », a-t-il ajouté.

EN BREF

Un forum sur la police

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Pierre Bélanger, convie une centaine de représentants des milieux policiers et municipaux à un forum sur les services policiers spécialisés. La rencontre se tiendra à Saint-Hyacinthe les 11 et 12 mai. Depuis mai, la question des services policiers spécialisés est déjà soumise à la réflexion du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, de la Sûreté du Québec et de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec. (PC)

POUPON AUX VIDANGES 60 offres d'adoption

Une soixantaine de personnes se sont déjà portées volontaires pour adopter le nouveau-né abandonné samedi dans un conteneur à déchets, tandis que Jeunesse au Soleil est inondé d'offres de couches et d'argent. « Nous étudions la possibilité d'accepter ces dons. Mais, en ce qui concerne la garde du bébé, la loi nous oblige à regarder d'abord du côté de la famille. L'adoption n'est qu'une option parmi d'autres et nous allons demander à la cour du Québec de trancher », précise da DPJ, (PC)



PREMIERS SUR TOUTE LA LIGNE

Ranger Rebel 98

SEULEMENT

199\$ PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 995\$	199\$
995\$	249\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



- Moteur de 2,5 L SEFI, 118 ch
- Direction assistée
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Compte-tours
- Banquette divisée 60/40 en tissu
- Radio AM/FM stéréo avec horloge
- Service de dépannage 24 heures sur 24

Plus l'ensemble
« Jeune Rebelle »
sans frais!

- Boîte à ailes saillantes
- Jantes chromées de 15 po
- Pneus P235/60R de 15 po



LE PLAISIR DE CHANGER DE
VÉHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À
VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE
OBLIGATION FINANCIÈRE

F-150 XLT 98 – 50^e Anniversaire

SEULEMENT

279\$ PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 995\$	279\$
995\$	329\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

- Moteur de 4,2 L, 210 ch
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Rétroviseurs à réglage électrique
- Programmeur de vitesse et volant réglable
- Boîte de 8 pi
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Jantes en aluminium poli
- Pneus de 17 po
- Pare-chocs avant et arrière de teinte harmonisée
- Baguettes de flancs de teinte harmonisée
- Service de dépannage 24 heures sur 24



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: OBTENEZ UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 \$. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

Les photos sont à titre indicatif seulement. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

LE MONDE

Quand les immeubles s'effondrent en Inde



Deux personnes sont mortes et plus de 20 autres étaient coincées sous les débris d'un immeuble d'habitation de six étages qui s'est effondré, hier, à Bombay (ouest). C'est le deuxième accident de ce type en Inde en 24 heures: lundi, une personne avait été tuée et 40 autres blessées lorsqu'une partie d'un bâtiment en construction s'était écroulée sur des ouvriers, à Chandigarh (nord). Au moins deux personnes ont été tuées, hier, et dix autres sont dans un état grave. Quelque 35 autres personnes, dont une quinzaine ont été dégagées par les pompiers, sont coincées sous les débris du bâtiment, «réduit à un amas de débris», selon la police. La majorité des personnes prisonnières sont des femmes et des enfants, l'accident s'étant produit à une heure où les hommes étaient au travail, ont précisé des témoins qui ont raconté que l'immeuble, situé dans le Nord de la ville s'était effondré «comme un château de cartes». Selon des habitants, l'immeuble, construit il y a 15 ans, était en réparation quand il s'est effondré. «Les fissures ne sont apparues que la nuit dernière», a témoigné l'un d'entre eux. Des centaines d'habitants de la zone ont franchi les barricades érigées par la police pour chercher des survivants dans les débris de l'immeuble à mains nues, selon des témoins.

Et vive les jouets à bonbons!

NEW YORK (d'après AP) — Les bonbons seuls ne suffisent plus à intéresser les petits Américains. En revanche, les jouets interactifs qui se mettent en mouvement ou distribuent guimauves et autres sucettes font un malheur aux États-Unis. Vendu à partir de 3,99 \$ US et rechargeable à volonté, le jouet à bonbons se décline dans une gamme très large de produits à la fois originaux et sophistiqués.

Lors de la Foire internationale du jouet, le mois dernier, à New York, la société Hasbro a présenté l'un des modèles les plus perfectionnés à ce jour. *Sound Bites* permet aux amateurs de sucettes d'entendre de la musique, des voix de personnages de dessin animé et d'autres sons lorsqu'ils savourent leur sucrerie préférée, préalablement fixée au jouet.

Seul le mangeur de sucette peut entendre ces sons diffusés à travers les dents jusqu'à l'oreille interne, grâce à un système novateur.

Leader du jouet à bonbons, la société *Cap Candy*, a récemment sorti une «perceuse» dont la pointe fait tourner les sucettes, et une voiture de course motorisée qui distribue des sucreries. Parmi d'autres nouveaux modèles figurent un (faux) caméscope dont la «pellicule», sorte de petit tapis roulant, distribue les bonbons, et un téléphone cellulaire capable de diffuser des messages et des sucreries.

«C'est plus amusant à manger que les bonbons traditionnels», affirme Steven Smith, un jeune expert new-yorkais de sept ans, dont le joujou préféré fait tourner les sucettes en émettant un bourdonnement qui a le don... d'agacer les adultes.

Le marché des jouets à bonbons est en plein boom. Les ventes ont augmenté de 8,4%, en 1997, totalisant 265 millions \$, selon l'Association américaine des confiseurs. Les modèles motorisés sont particulièrement demandés. Grâce à ce produit, le confiseur industriel *Tapper Candies* prévoit une hausse de son chiffre d'affaires qui devrait passer à 10 millions \$ contre trois millions \$, il y a deux ans.

«Les ventes de bonbons au chocolat ou de guimauves stagnent, alors que ces nouveautés enregistrent une croissance à deux chiffres», souligne Jay Tapper, PDG de l'entreprise qui porte son nom.

Tempête diplomatique après une visite de Cook à Jérusalem-Est

■ JÉRUSALEM (AP, AFP) — Incident diplomatique à l'occasion de la visite du chef de la diplomatie britannique en Israël: le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahu a annulé, hier, un dîner avec le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, qui représente aussi l'Union européenne, après que celui-ci eut rencontré un responsable palestinien opposé au projet d'implantation juive à Har Homa, à Jérusalem.

«La question de Jérusalem est cardinale à nos yeux et il est important pour nous d'informer tout hôte à Jérusalem, du fait que quiconque veut contribuer au processus de paix qu'Israël est souverain à Jérusalem et qu'il le restera», a déclaré face à la presse, hier soir, un Benjamin Nétanyahu très irrité. «Ce gouvernement est celui qui a décidé d'aller de l'avant avec le projet d'Har Homa. Et Har Homa sera construit», a-t-il martelé en soulignant que «plusieurs milliers de logements» y seraient bâtis.

Quelques minutes avant que le chef du gouvernement israélien ne rencontre M. Cook, ses services avaient annoncé que l'entretien serait écourté et que le dîner officiel prévu le soir même était annulé. Même la traditionnelle poignée de main n'a pas eu lieu.

Pas de paix sans l'arrêt des colonies de peuplement juives dans cette ville

À l'ambassade de Grande-Bretagne, on rappelait que le programme de M. Cook avait été approuvé par les Quinze et que la réaction de M. Nétanyahu était exagérée. Cet incident diplomatique intervient après plusieurs jours de bisbilles entre Israël et la Grande-Bretagne au sujet de la symbolique de la visite de Cook sur le site d'Har Homa.

Refusant de céder à la pression des Israéliens qui refusaient de le voir se rendre à Har Homa, le chef de la diplomatie britannique a affirmé que l'arrêt de la construction d'implantations

juives était un préalable à tout progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient. Et les Américains qui se sont tus après l'incident «partageant ce point de vue», a dit M. Cook.

Un peu plus tard, accompagné du secrétaire du cabinet israélien, Danny Naveh, et escorté par de nombreux policiers, M. Cook a effectué une brève visite de ce chantier de Jérusalem-Est destiné à loger, à terme, 6500 juifs. Plusieurs manifestants israéliens ont protesté contre sa venue, aux cris de «Robin go home» ou «antisémite, antisémite». Il s'est ensuite entretenu séparément avec un responsable palestinien qui avait mené le combat contre ce projet d'implantation juive dans la partie arabe de la ville.

C'est cette rencontre, que Cook aurait promis à l'origine de pas faire, qui a déclenché les foudres des autorités israéliennes. Celles-ci ont également été échaudées par la décision de Cook de ne pas se rendre au Mémorial de l'Holocauste de Yad Vashem, étape traditionnelle des dignitaires étrangers. Il a préféré déposer une couronne sur le mémorial de Deir Yassine, théâtre du massacre de Palestiniens.

Que l'armée turque se mêle de ses affaires...

■ ANKARA (d'après AFP) — Le premier ministre de la Turquie, Mesut Yilmaz, a appelé, hier, l'armée à s'occuper uniquement des affaires militaires et à laisser à son gouvernement la lutte contre le fondamentalisme religieux, a-t-on appris de source parlementaire.

«La lutte contre l'extrémisme religieux est l'affaire de mon gouvernement et non pas des militaires qui ont déjà beaucoup de travail à Chypre, en Anatolie du Sud-Est et en Égée», a affirmé M. Yilmaz, lors d'une réunion à huis clos de son Parti de la mère patrie (Anap, droite), selon cette source.

«Nous lutterons contre le fondamentalisme musulman dans le cadre des principes de l'État de droit, personne ne doit s'attendre que nous transgressions ces principes (...) Les organismes civils sont tout à fait capables de lutter contre l'extrémisme islamiste», a-t-il ajouté.

UNE DEUXIÈME DEMANDE

C'est la seconde fois, en une semaine, que M. Yilmaz appelle l'armée au respect des principes démocratiques

dans la lutte contre le fondamentalisme musulman dont elle s'est faite le fer de lance. L'armée, selon la presse et une partie de la classe politique, serait mécontente de la prestation de son gouvernement dans ce domaine.

Dimanche, l'armée avait fermement démenti des informations de presse selon lesquelles elle pourrait renverser M. Yilmaz.

Au moment où M. Yilmaz s'adressait à son groupe parlementaire, le président Suleyman Demirel recevait un briefing de la part d'officiers supérieurs sur la nécessité de poursuivre, sous tous ses aspects, la lutte contre l'intégrisme islamique qui, selon les militaires, est le principal danger pour le régime laïc.

Ce briefing a duré trois heures et s'est terminé sans qu'aucune déclara-

tion ne soit faite. M. Demirel devait recevoir M. Yilmaz dans la soirée pour l'informer du contenu du briefing des militaires.

L'armée, qui a fait trois putsches en 1960, 1971 et 1980 pour «protéger l'État contre des menées subversives», avait joué, l'an dernier, un rôle décisif dans l'éviction du gouvernement de coalition à dominante islamiste de Necmettin Erbakan, qui fut remplacé par l'actuel gouvernement de M. Yilmaz.

LE FOULARD ISLAMIQUE

L'armée reprocherait notamment au premier ministre Yilmaz d'avoir levé récemment l'interdiction du port du foulard islamique dans les écoles religieuses d'État, qui avait été décidée par son propre ministre de l'Éducation.

M. Yilmaz avait agi ainsi parce que la mesure de son ministre avait déclenché des manifestations hostiles et parce qu'elle heurtait la sensibilité des éléments conservateurs de la société

100 civils exécutés, au Tchad

LONDRES (AFP) — Au moins une centaine de civils ont été sommairement exécutés depuis le début du mois par les forces de sécurité tchadiennes dans le Sud du pays, a accusé, hier, Amnesty International.

Ces «exécutions extrajudiciaires» dans les deux préfectures du Logone, semblent avoir été décidées «en représailles à la suite d'actions menées par les Forces armées pour la République fédérale (FARF)», un groupe d'opposition armé.

Amnesty rapporte notamment le cas d'un massacre dans le village de Talade. «Le 14 mars, des militaires tchadiens ont investi le village, ont ligoté 25 personnes et les ont froidement abattues (...) Nous sommes en face d'une escalade très préoccupante. Les chefs traditionnels de nombreux villages des deux Logones sont particulièrement visés par les militaires tchadiens qui les tiennent collectivement responsables des exactions commises par les membres de l'opposition armée», estime Amnesty.

turque dont beaucoup votent pour son Parti de la mère patrie (Anap).

Entre-temps, une centaine d'étudiants islamistes d'une université d'Istanbul ont entamé, hier, une grève de la faim pour protester contre le refus de la direction d'admettre aux cours les étudiantes portant le foulard islamique, a rapporté l'agence Anadolu.

Ces étudiants de la faculté de médecine de l'université Cerrahpasa, dans la partie européenne d'Istanbul, se sont rassemblés dans le jardin de la faculté et ont amorcé une grève de la faim dans une tente dressée par leurs camarades.

La police a aussitôt appelé les manifestants, soutenus par des dizaines d'étudiants d'autres établissements universitaires de la métropole, à se disperser, indiquant que leur action était illégale. Les grévistes de la faim ont, par la suite, mis fin «pour ce jour», sans incidents, à leur action qu'ils ont baptisée de «grève de la faim pour le droit à l'éducation».

Ils ne croient plus Clinton

Mais les Américains l'aiment

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les Américains ont, à en croire deux sondages, réagi sans passion, hier, aux nouvelles accusations sexuelles frappant Bill Clinton, défendant massivement sa prestation de président mais se montrant fort sceptiques sur ses dénégations.

Après l'interview de Kathleen Willey, une bénévole démocrate de 51 ans qui accuse Clinton de l'avoir caressée et embrassée contre son gré contre une porte du Bureau ovale, en 1993, deux sondages accordent à Clinton 67% d'opinions favorables en tant que président: l'économie est au beau fixe, la criminalité est en baisse, facteurs dont lui sont grés les Américains.

Mais selon un sondage CBS, 48% des Américains croient Kathleen Willey, qui a raconté son histoire, dimanche, dans une interview télévisée suivie par des millions d'Américains. 44% veulent croire M. Clinton, qui a affirmé l'avoir «peut-être» embrassée sur le front, pour la reconforter.

Un sondage CNN-USA Today Gallup montre aussi que plus d'Américains croient M^{me} Willey (43%) que M. Clinton (40%). Selon le sondage CBS, 52% des Américains pensent désormais qu'il a eu un comportement sexuel déplacé alors qu'il était président.

Ces derniers chiffres témoignent d'un «début de mouvement de retrait» vis-à-vis du président, a estimé, hier, Stephen Hess, politologue de la Brookings Institution, en estimant que la cote de popularité de M. Clinton, qui atteint des sommets historiques, pouvait s'expliquer par une «peur des conséquences», s'il était désavoué.

«Le public sait quel genre d'homme c'est», a ajouté Clyde Wilcox, expert de l'Université de Georgetown, à Was-

hington. «Mais il a aussi décidé qu'il aimait les résultats de l'économie. Et ce n'est pas que l'économie, nous avons toute une série de bons indices (...)». Les gens pensent: pourquoi faire tanguer le bateau?».

L'opinion publique américaine est cependant «quelque chose d'extrêmement volatil», souligne un autre expert, Mark Rozell, de l'American University, qui dit que tout pourrait changer si le procureur indépendant Kenneth Starr fait la preuve d'un éventuel parjure du président, ou d'une tentative d'obstruction de la justice.

Hier, le grand jury qui enquête sur ces possibles malversations du président, dans le cadre de l'affaire Monica Lewinsky («Zippergate»), a repris ses travaux à Washington, entendant une jeune femme non identifiée.

«Personne (au Congrès) ne va voter pour destituer un président très populaire, ce serait du suicide politique», explique M. Rozell. Mais, ajoute-t-il en substance, si le public se détourne de M. Clinton, beaucoup de ses alliés démocrates prendront leurs distances, d'autant plus vite que 1998 est une année électorale au Congrès.

Déjà une fissure semble se dessiner parmi les femmes. Hier, la présidente de la puissante organisation nationale des femmes (NOW) Patricia Ireland a répété que l'affaire Willey était plus sérieuse que les autres frasques sexuelles reprochées au président.

MAROC 10 naufragés

Dix personnes sont portées disparues après le naufrage d'un bateau de pêche espagnol au large des côtes marocaines, a-t-on appris auprès du centre de secours maritime de Las Palmas (archipel des Canaries). Cinq marins ont déjà pu être secourus après le naufrage du *Peix 7*, qui s'est retourné pour une raison inconnue, hier, à 45 miles au large d'Agadir dans les eaux marocaines. Les cinq rescapés avaient trouvé refuge sur la quille du bateau renversé. Les services de secours sont en revanche sans nouvelle des autres marins. Dans le cadre des opérations de secours, deux avions et plusieurs autres bateaux continuaient de ratisser la zone. (AFP)

NATIONS UNIES Oui à l'embargo!

Le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie s'est mis d'accord, hier, à New York pour imposer un embargo sur les armes contre la Serbie et le Monténégro, tandis que, de son côté, Belgrade a appelé la Russie à « empêcher les tentatives d'internationaliser » la question du Kosovo. Les six pays du groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) sont parvenus, lundi soir, à cet accord

après de difficiles négociations avec la Russie, alliée traditionnelle des Serbes. Le Conseil de sécurité devrait se saisir, aujourd'hui de la question et pourrait voter cette sanction d'ici à la fin de la semaine. Le but de cet embargo est de forcer le président serbe Slobodan Milosevic à ouvrir un dialogue politique avec l'opposition dans cette province serbe peuplée à 90 % d'Albanais de souche. (AFP)

ÉTATS-UNIS Sans son enfant

Mary Kay LeTourneau, l'institutrice américaine de 36 ans, condamnée à sept ans de prison pour « viol » d'un adolescent de 13 ans et enceinte pour la deuxième fois du jeune garçon, sera probablement séparée de son enfant après sa nais-

sance prévue pour la fin de l'année, a-t-on annoncé, hier, de source pénitentiaire. LeTourneau est enceinte de six semaines. Elle est considérée comme maniaco-dépressive et recevra à la prison de Washington, avant d'accoucher dans un hôpital local. Son avocat souhaite qu'il soit possible pour sa cliente de garder son enfant qu'elle attend de l'adolescent dont elle a déjà eu une fille, en mai dernier. (AFP)

IRLANDE



Les eaux de la St. Patrick's

Une équipe qui incluait le plombier Mike Butler, de Chicago, déverse de la teinture dans la rivière Liffey, à Dublin, pour lui donner la couleur verte de la fête nationale irlandaise. Dans le passé, Butler avait fait de même dans les voies maritimes de Chicago. Cette fois, Walt Disney Co. l'a assigné en Irlande pour promouvoir ainsi son film « Flubber » dont le tournage débute bientôt et qui met en vedette l'acteur américain Robin Williams. (Reuter)

Le non des Kennedy

Les enfants de JFK et Jackie O sont sortis de leur réserve habituelle pour s'opposer à une vente « honteuse » de souvenirs du président assassiné, aujourd'hui et demain, à New York. La vente avait déjà suscité des controverses quant à l'authenticité de certains lots et à la valeur historique d'autres, réclamés par les Archives nationales. John F. Kennedy Jr et Caroline Schlossberg se sont dit « extrêmement tristes » que feue la secrétaire de leur père, Evelyn Lincoln, ait « mis à profit sa position » pour « abuser de la confiance du public et de la famille ». (AFP)

JAPON

Marathon de bouffe

C'est bien connu, les Japonais ont horreur des conflits. Cela a permis à un chômeur sans le sou de passer trois jours et trois nuits à manger et boire dans un restaurant ouvert 24 heures sur 24. Sakae Watanabe, 46 ans, a quand même été arrêté lorsqu'il n'a pu payer l'addition de son repas marathon, plus de 175\$ CAN. Il aurait commandé 20 plats différents avant de tenter de se faufiler hors de l'établissement à la faveur d'une altercation entre clients. Mais auparavant, de vendredi matin à dimanche soir, il est resté sagement assis à sa table... (AP)

MAXI comparaison

ÉQUIPEMENT	VENTURE DE BASE	CARAVAN DE BASE
Moteur standard	3,4 L V6	2,4 L 4 cyl. (3,0 L V6 en option)
Boîte de vitesses	Automatique à 4 rapports avec surmultipliée	Automatique à 3 rapports
Chevaux vapeur	180 @ 5200	150 @ 5200
Roues (dimension)	15 po	14 po
Freins ABS aux 4 roues	SÉRIE	OPTION
Protection antidécharge de la batterie	SÉRIE	NON DISPONIBLE
Sacs gonflables côtés conducteur et passager	SÉRIE	SÉRIE
Sacs gonflables latéraux	SÉRIE	NON DISPONIBLE
Place pour 7 passagers	SÉRIE	OPTION
Volant inclinable	SÉRIE	OPTION
Miroirs électriques	SÉRIE	OPTION
Porte latérale coulissante à commande électrique	OPTION	NON DISPONIBLE
Filtre à pollen	SÉRIE	NON DISPONIBLE
Appui-tête arrière	SÉRIE	NON DISPONIBLE
Siège conducteur réglable en hauteur	SÉRIE	NON DISPONIBLE
Antenne intégrée	SÉRIE	NON DISPONIBLE



La Venture de Chevrolet LA MAXI MINI VAN

MINI prix

249\$^{*} /mois Location 36 mois

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 \$	329 \$
968 \$	299 \$
2 634 \$	249 \$



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de : 300 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8 \$ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. SM Banque TD et GM titulaires de licence des marques. SM Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. SM Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.